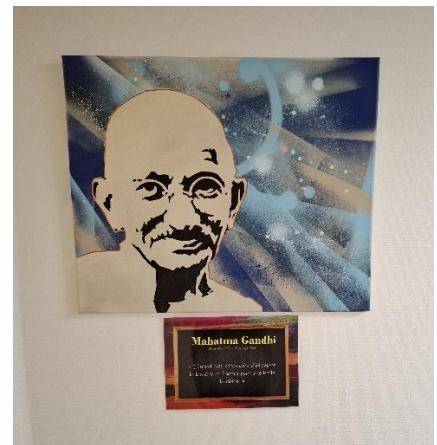




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



**112 Route de Nangis
77000 VAUX-LE-PÉNIL
01 60 68 49 78
apam-prev@wanadoo.fr**

MOTS DU PRESIDENT	1
ORGANISATION ET DESCRIPTION DE L'ASSOCIATION	3
Qui sommes-nous ?	3
Le Conseil d'Administration	4
Organigramme du personnel de l'APAM au 31 12 2024.....	5
BILAN 2024 ET PERSPECTIVES POUR 2025	6
Typologie des relations éducatives en 2024	12
Dynamique partenariale	13
Domaines d'intervention prioritaires.....	14
BILAN DU DISPOSITIF APAM-ALTERNATIVE SUSPENSION.....	15
L'ACTION ÉDUCATIVE DE L'APAM PAR TERRITOIRE	19
Melun.....	19
Vaux-le-Pénil.....	23
Dammarie-les-Lys	26
Le Mée-sur-Seine.....	29
Les autres communes de la CAMVS (et hors EPCI)	33
ANNEXES.....	36

MOTS DU PRESIDENT

Chers membres du Conseil d'Administration, chers amis, chers partenaires,

À travers ce rapport d'activité, nous vous présentons une année de travail dévoué et d'initiatives remarquables au sein de notre association de Prévention Spécialisée.

Notre mission, ancrée dans les valeurs d'humanisme, de justice et de solidarité, trouve ses racines dans les engagements de grandes figures de l'histoire : Nelson Mandela, Mahatma Gandhi et Simone Veil. Ces valeurs sont inscrites dans le projet de service que nous avons actualisé en juin 2024.

Ainsi, à l'instar de Nelson Mandela, nous croyons fermement que l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. Notre engagement auprès des jeunes vulnérables de nos territoires reflète cette conviction. En leur offrant des opportunités d'apprentissage et de développement, je pense notamment à Alternative Suspension, nous leur donnons les outils nécessaires pour construire un avenir meilleur et contribuer positivement à leur communauté.

Comme Mahatma Gandhi l'a enseigné, le changement commence par soi-même.

À travers notre travail, nous encourageons l'autonomisation des individus, en les aidant à développer leur potentiel et à devenir des acteurs du changement dans leur propre vie. Nous croyons en la force de la non-violence et du dialogue, et nous œuvrons chaque jour pour promouvoir la paix et la compréhension mutuelle.

Simone Veil, quant à elle, nous rappelle l'importance de la dignité humaine et de la lutte contre les discriminations. Nous nous engageons à garantir que chaque personne que nous soutenons soit traitée avec respect et compassion.

Notre association se bat pour l'égalité des chances, l'inclusion et le respect des droits fondamentaux de chacun.

Néanmoins, nous ne pouvons ignorer les défis auxquels notre jeunesse est confrontée. Le décrochage scolaire, la pauvreté et les difficultés d'intégration dans la vie active sont des réalités qui touchent de nombreux jeunes. Ces obstacles entravent leur capacité à s'épanouir pleinement et à réaliser leur potentiel. C'est pourquoi nous redoublons d'efforts pour leur offrir un soutien adapté et des solutions concrètes, et ce afin de les aider à surmonter ces épreuves et à trouver leur voie.

Le Conseil d'administration et les professionnels de l'APAM sont inspirés par ces valeurs.

De ce fait, nos salariés ont accompli de grandes choses cette année. Ils ont réussi à établir des liens de confiance avec de nombreux jeunes. Ils ont réussi à les accompagner dans leur parcours d'insertion en les aidant à surmonter les obstacles. Nos professionnels ont également renforcé nos partenariats avec d'autres organisations et institutions, travaillant main dans la main avec ces derniers pour créer un environnement plus sûr et plus équitable pour les jeunes du territoire.

En conclusion, je tiens à remercier chaleureusement chacun de nos salariés pour leur dévouement et leur passion. C'est grâce à leur engagement que notre association peut continuer à faire une différence dans la vie de tant de jeunes de la CAMVS.

Ensemble, nous continuerons à avancer, guidés par les valeurs « socles » de notre association.

Ces dernières, inspirées des enseignements de Mandela, Gandhi et Mme Veil, nous invitent à œuvrer pour un avenir plus juste et harmonieux.

Jean Pierre Rodriguez
Président de l'Association APAM

ORGANISATION ET DESCRIPTION DE L'ASSOCIATION

Qui sommes-nous ?

L'Association de Prévention de l'Agglomération Melunaise (APAM) est une association de Prévention Spécialisée.

La Prévention Spécialisée s'inscrit dans le projet social du Département. Elle se situe au carrefour de multiples politiques (éducation jeunesse, insertion, développement social et de la politique de la ville). Elle constitue une mission à part entière des services de l'aide sociale à l'enfance du Département.

Les principes et méthodes de la Prévention Spécialisée ont été fixés juridiquement par un arrêté interministériel du 4 juillet 1972. Les principes de base sont :

- o L'absence de mandat nominatif
- o La libre adhésion
- o Le respect de l'anonymat
- o Le partenariat
- o La non-institutionnalisation

L'APAM a été créée administrativement en juin 2000, de la fusion de 4 entités : Dammarie prévention, les copains de l'Almont prévention, l'AMI au Mée-sur-Seine et d'un service municipal de Melun.

En 2009, la volonté de la ville de Vaux-le-Pénil et l'engagement de l'association en lien avec le conseil départemental ont permis d'étendre l'intervention de l'APAM sur ledit territoire.

Concernant sa gouvernance, la particularité de l'APAM est la suivante : son Conseil d'Administration est composé de deux élus de chaque commune où elle intervient, ainsi que de deux autres personnes de la société civile cooptées par ces mêmes villes (soit 16 membres).

L'APAM est habilité par le conseil départemental pour mener l'action de prévention spécialisée sur le territoire de la CAMVS, à partir de quatre villes cibles : Melun, Vaux-le-Pénil, Le Mée-sur-Seine et Dammarie-les-Lys.

Le cadre contractuel avec le département, dans la mise en œuvre de la mission de protection de l'enfance, s'exerce à travers les orientations du contrat d'objectifs pluriannuel (COP).

Le Conseil d'Administration

Monsieur Jean Pierre RODRIGUEZ Président – Melun

Monsieur Denis DIDIERLAURENT Vice-Président chargé des orientations – Membre de droit – Le Mée-sur-Seine

Monsieur Rodolphe CERCEAU Vice-Président chargé des Relations et Finances – Membre de droit – Dammarie-les-Lys

Madame Corinne MAGNIFICO Trésorière – membre Coopté – Vaux-le-Pénil

Monsieur Alain MIRZA Trésorier Adjoint – Membre de droit – Dammarie-les-Lys

En cours de nomination Secrétaire – Membre de droit – Melun

Madame Jacqueline CHEVIYER Secrétaire Adjointe – Membre Coopté – Vaux-le-Pénil

Monsieur Mourad SALAH Membre de droit – Melun

Madame Maggy PIRET Membre de droit – Le Mée-sur-Seine

Madame Catherine FOURNIER Membre de droit – Vaux-le-Pénil

Madame Patricia ROUCHON Membre de droit – Vaux-le-Pénil

Madame Annie MARCEAU Membre Coopté – Melun

Monsieur Fouad ZINEDDAINE Membre Coopté – Dammarie-les-Lys

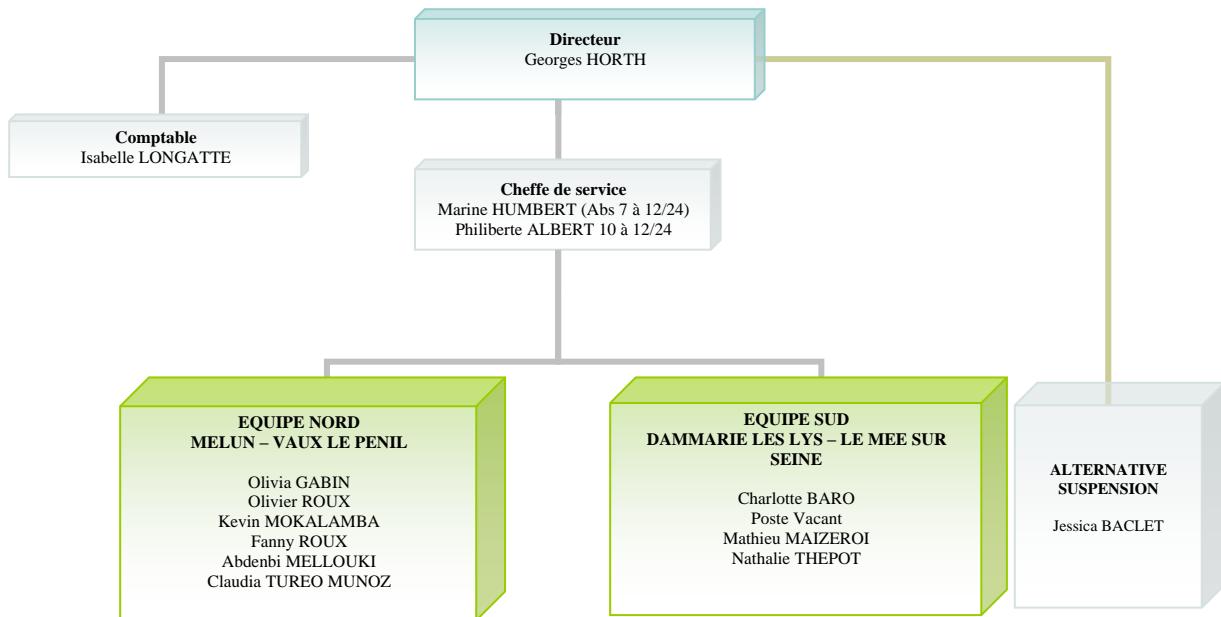
Madame Sophie BISSAINTHE Membre Coopté – Dammarie-les-Lys

Madame Antoinette LEROY Membre Coopté – Le Mée-sur-Seine

Madame Isabelle FOSSE Membre Coopté – Le Mée-sur-Seine

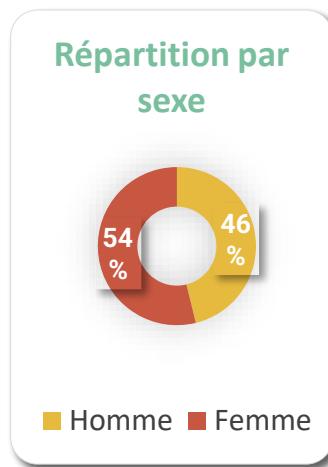
Organigramme du personnel de l'APAM au 31 12 2024

Pour mener l'action de Prévention Spécialisée sur son territoire d'intervention, l'organisation est composée de 10 éducateurs répartis en 2 équipes, d'une cheffe de service, d'une comptable et d'un directeur. L'APAM porte le dispositif Alternative Suspension du 01/01/2024 au 30/06/2025, composé d'une éducatrice et une intervenante extérieure.



La moyenne d'âge des professionnels de l'Association est de 39 ans.

L'ancienneté moyenne est de 3 ans.



BILAN 2024 ET PERSPECTIVES POUR 2025

En ma qualité de directeur, c'est avec un immense plaisir que je vous présente le rapport d'activité de notre Association pour l'année 2024.

Une fois de plus, nous avons continué à nous engager activement pour soutenir les jeunes en difficulté et promouvoir leur réinsertion sociale. Grâce à une équipe dévouée et à des partenariats solides, nous avons pu mettre en œuvre des projets innovants et atteindre des résultats significatifs. .

Cette année encore, nos équipes se sont mobilisées sans relâche pour accompagner les jeunes les plus fragilisés de nos territoires afin de leur offrir des perspectives d'avenir meilleures.

En lien avec notre gouvernance, je félicite nos professionnels pour leur engagement sans faille et l'impact positif de leurs actions sur les jeunes et les familles qu'ils accompagnent.

L'année 2024 a été marquée par de nombreux défis pour notre association, néanmoins, ensemble, nous avons travaillé sans relâche pour atteindre nos objectifs et soutenir notre communauté.

Ce rapport d'activité présente un bilan de nos actions en 2024 et les perspectives pour l'année à venir, ainsi qu'une analyse de nos forces et faiblesses pour le cycle à venir.

Bilan des Actions en 2024

1. Mise en œuvre du dispositif Alternative Suspension (décrochage scolaire)

En 2024, notre association a intensifié ses efforts pour lutter contre le décrochage scolaire. Ainsi, jusqu'en juin 2025, nous coordonnons le dispositif Alternative Suspension. Grâce à ce dernier, nous avons pu réintégrer plusieurs jeunes en difficulté dans le système éducatif. Nos programmes d'accompagnement et de soutien scolaire nous auront permis d'améliorer les taux de réussite scolaire. Nous envisageons la coordination du dispositif et de cette modalité d'intervention singulière sur le cycle 2025-2029.

2. Finalisation du projet de service

L'un des principaux objectifs de 2024 a été la finalisation du Projet de Service. Cette étape cruciale a permis de définir clairement nos missions, nos objectifs visant à diversifier notre activité et nos méthodes de travail pour les années à venir. Cette étape a été essentielle pour renforcer notre engagement et notre efficacité.

3. Intégration de l'APAM au CA du CNLAPS

En 2024, notre association a eu l'honneur d'intégrer le conseil d'administration du Conseil National des Associations de Prévention Spécialisée (CNLAPS). Cette adhésion marque une reconnaissance de notre expertise et de notre engagement dans le domaine de la Prévention Spécialisée. Elle nous permet également de renforcer notre réseau, d'échanger des bonnes pratiques, d'influer sur les politiques publiques et de bénéficier d'un soutien supplémentaire pour mener à bien nos missions.

4. Mise en œuvre du projet sur la vie affective et sexuelle

les éducateurs sont régulièrement amenés à échanger autour de la relation affective, des relations filles/garçon, de leur rapport au corps, à l'image de soi. En 2024, nous avons abordé les aspects positifs de la vie affective et du "sentiment amoureux" avec plusieurs objectifs :

- Création d'une capsule vidéo avec un groupe de jeunes sur le thème de la vie affective chez les ados
- Diffusion du court-métrage réalisé avec les jeunes par le truchement d'animations de débat au sein des établissements scolaires (ou nous intervenons) ou dans nos locaux (lors de soirées à thème)
- Travailler et renforcer la relation éducative en mobilisant ces groupes de jeunes sur différentes temporalités (expositions, groupe de paroles, réalisation d'un film support aux échanges, séjours éducatifs)
- Soutenir ces jeunes afin de favoriser leur entrée dans l'âge adulte et la vie affective
- Promouvoir la culture, l'égalité homme-femme et prévenir les violences faites aux femmes
- Favoriser le lien social l'engagement citoyen des jeunes

Perspectives pour 2025

1. Préparation de l'évaluation externe

À partir de 2025, nous nous concentrerons sur la préparation de l'évaluation interne. Le lancement du processus, même si notre évaluation externe est prévue en 2027, nous permettra de mesurer l'efficacité de nos actions, d'identifier les domaines à améliorer et de renforcer notre capacité à répondre aux besoins de notre public cible.

2. Pérennisation au sein de l'APAM du dispositif Alternative Suspension

En 2025, nous envisageons de poursuivre la coordination du dispositif Alternative Suspension. En maintenant ce dispositif au sein de l'APAM, nous visons :

- **Réduction des taux d'abandon scolaire** : Assurer que le dispositif permette une baisse significative des abandons scolaires en offrant des solutions adaptées aux besoins individuels des élèves.

- **Amélioration de l'engagement et de la motivation des élèves** : Mettre en place des programmes qui encouragent l'intérêt et la participation des élèves, en adaptant les méthodes d'enseignement pour qu'elles soient plus attrayantes et pertinentes.

- **Renforcement des compétences académiques et non-académiques** : animer des ateliers qui développent non seulement les compétences scolaires, mais aussi les compétences sociales et émotionnelles, ainsi que l'esprit critique et la créativité.

- **Soutien personnalisé et accompagnement** : Fournir un suivi individualisé aux élèves à risque, avec des professionnels qui les guident et les soutiennent pendant et après leur prise en charge par le dispositif.

- **Intégration des familles** : Impliquer activement les familles et la communauté éducative dans le processus éducatif, afin de créer un réseau de soutien pour les élèves et de renforcer le lien école-famille-communauté.

- **Évaluation continue et amélioration** : Mettre en place un système d'évaluation régulier pour mesurer l'efficacité du dispositif et apporter des ajustements basés sur les retours et les résultats obtenus.

3. Développement des chantiers éducatifs :

Pour nous, cette modalité d'action éducative représente une opportunité précieuse pour les jeunes de découvrir le monde du travail dans un cadre structurant et bienveillant. Ces chantiers offrent une alternative concrète et positive, contribuant ainsi à prévenir les risques liés aux activités illicites, comme le trafic de stupéfiants, en leur permettant de développer des compétences professionnelles et sociales. La création d'un poste de coordinateur de chantiers éducatifs au sein de notre association renforcerait cette démarche, en assurant une organisation optimale et un accompagnement personnalisé des jeunes, tout en consolidant les liens entre les partenaires locaux et notre association.

Nos Forces

1. **Équipe dévouée et expérimentée** : Notre équipe est composée de professionnels engagés et qualifiés, spécialisés dans le domaine de l'éducation et de la prévention primaire.
2. **Réseau solide de partenaires** : Nous avons établi des partenariats solides avec des établissements scolaires, des services sociaux et d'autres associations locales, ce qui renforce notre capacité d'action.
3. **Projets innovants** : Nos projets, comme « vie affective et sexuelle » ou le dispositif "Alternative Suspension", ont prouvé leur efficacité et ont été bien accueillis par la communauté.

Nos Faiblesses

1. **Ressources financières limitées** : Comme beaucoup d'associations, nous dépendons des subventions des pouvoirs publics, ce qui limite parfois notre capacité à développer de nouveaux projets. De ce fait nous sommes attentifs aux appels à projets nous permettant de développer notre activité (Alternative Suspension) afin de répondre au plus près aux besoins du public.
2. **Turnover du personnel** : L'année 2024 a été marquée par le départ de certains membres clés de notre équipe : notre cheffe de service, ainsi que les professionnels de territoires stratégiques (Almont-mézereaux, Dammarie-les-Lys). Bien que ces départs aient présenté des défis pour notre organisation, ils nous ont également offert des opportunités, à la fois en termes de réorganisation de notre offre de service, mais aussi en termes de recrutement de nouveaux talents pour renforcer notre équipe. Par ailleurs, ces départs ont mis en lumière notre besoin de renforcer la fidélisation et la formation du personnel.
3. **Manque de visibilité** : Malgré nos efforts, notre association reste encore méconnue par une partie de la population locale.

Opportunités

1. **Nouveaux financements** : La possibilité pour nous d'obtenir de nouvelles subventions et financements pour des projets innovants en 2025, je pense, notamment, la pérennisation au sein de notre organisation du dispositif Alternative Suspension.
2. **Expansion des partenariats** : Développer de nouveaux partenariats avec des entreprises et des institutions pour renforcer notre impact, afin d'être plus efficient pour les jeunes de notre territoire.
3. **Technologies numériques** : L'utilisation des technologies numériques pour améliorer notre communication et notre suivi des bénéficiaires (site internet, logiciel métier TRAJECT...).

Menaces

1. **Instabilité économique** : Les fluctuations économiques, les menaces sur la paix « mondiales » peuvent affecter les subventions que nous recevons.
2. **Évolutions législatives** : Les changements dans la législation et les politiques publiques peuvent impacter nos activités et nos sources de financement.

Conclusion

En conclusion, l'année 2024 a été riche en défis pour notre association. Nous avons su nous adapter et innover pour répondre aux besoins des jeunes du territoire. Les perspectives pour 2025 sont prometteuses, avec de nouveaux projets (Alternative Suspension, développement des chantiers éducatifs) et une volonté renforcée d'améliorer nos pratiques en évaluant en continu la qualité de notre offre de service.

Nous sommes fiers du travail accompli en 2024 et vous pouvez constater que nous avons des perspectives d'évolutions prometteuses pour 2025.

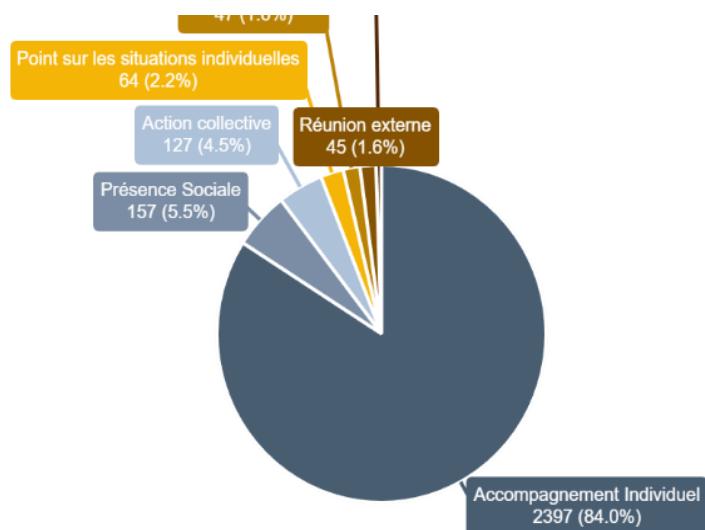
En 2025, notre association continuera à œuvrer pour le bien-être des jeunes du territoire en relevant les défis qui se présentent.

Georges HORTH
Directeur de l'Association APAM

BILAN DE L'ACTIVITE DE L'EQUIPE DE PREVENTION SPECIALISEE DE L'APAM

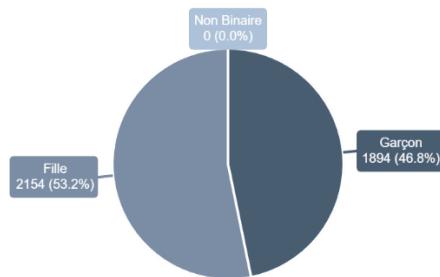
En 2024, l'équipe de Prévention Spécialisée de l'APAM a soutenu 331 jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Les principales modalités d'intervention ont été : l'accompagnement individuel, la présence sociale et l'action collective.

Action éducative par type



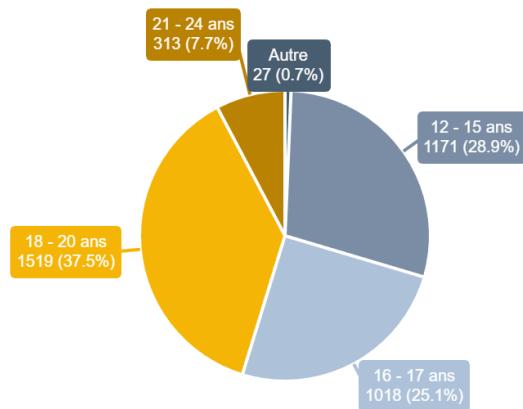
Notre public est majoritairement féminin. Cette prédominance peut-elle s'expliquer par la parité homme-femme au sein de notre équipe éducative ? Ou reflète-t-elle les défis spécifiques auxquels les jeunes filles de notre territoire sont confrontées ? L'année 2025 nous apportera des éléments pour répondre à ces questions.

Public par genre



Conformément aux orientations départementales, notre public prioritaire est constitué de jeunes âgés de 11 à 17 ans **55 %**. Toutefois, nous constatons une proportion importante de jeunes adultes âgés de 18 à 21 ans (37 %) ainsi qu'une augmentation notable des interventions auprès des plus de 21 ans (8 %).

Public par tranche d'âge

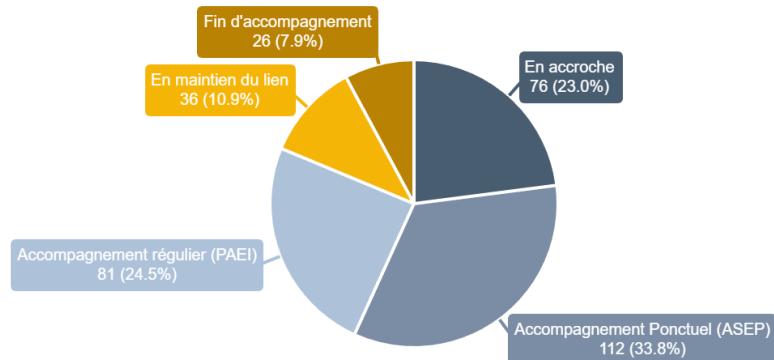


Typologie des relations éducatives en 2024

La relation éducative établie par nos équipes se décline comme suit :

- L'accroche (23 %)** : Les jeunes identifient l'équipe, qui à son tour repère leurs besoins. Bien qu'aucune demande explicite ne soit exprimée par ces jeunes, l'équipe engage des dialogues et initie une relation de confiance, souvent via des actions collectives.
- L'accompagnement ponctuel (ASEP)** : Majoritaire en 2024, il repose sur des réponses adaptées aux demandes spécifiques des jeunes (rédaction de CV, courriers, conseils pratiques, etc.) et constitue un support essentiel pour établir une relation éducative durable.
- L'accompagnement individualisé (PAEI, 24 %)** : Ce projet formalisé, élaboré en co-construction avec les jeunes, permet une évaluation de leur situation et des propositions éducatives adaptées.
- Le maintien du lien** : Destiné aux jeunes ayant précédemment bénéficié d'un ASEP ou d'un PAEI, ce suivi informel favorise la continuité du lien éducatif.

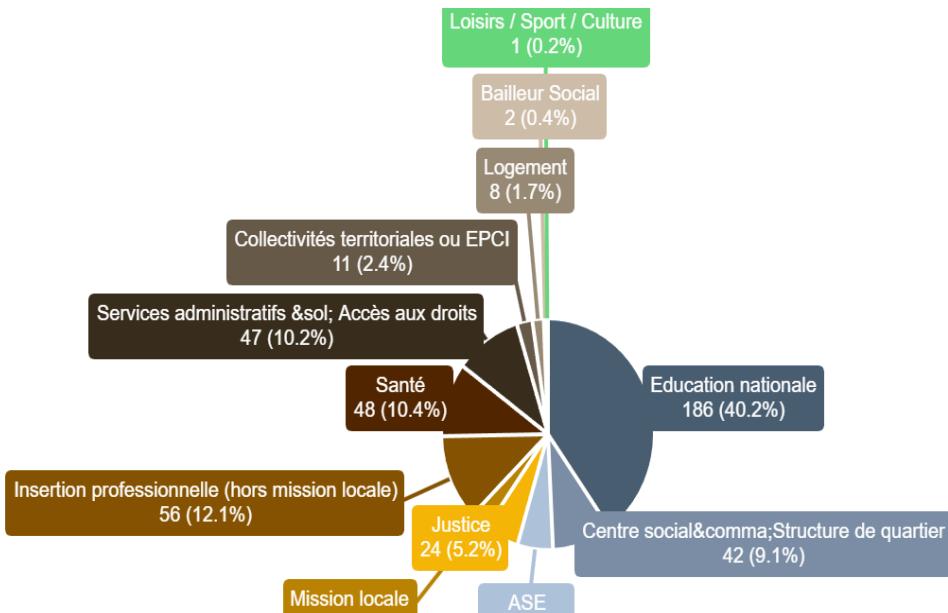
Nos accompagnements éducatifs par type de lien



Dynamique partenariale

Notre action éducative repose sur un réseau de partenaires locaux que nous cherchons constamment à enrichir. En 2024, nous avons collaboré avec plus de 55 structures : l'Éducation nationale (40 %), les centres sociaux et structures de quartier, la mission locale, et les structures de la protection de l'enfance (ASE, SAE, PJJ...).

Répartition par partenaire

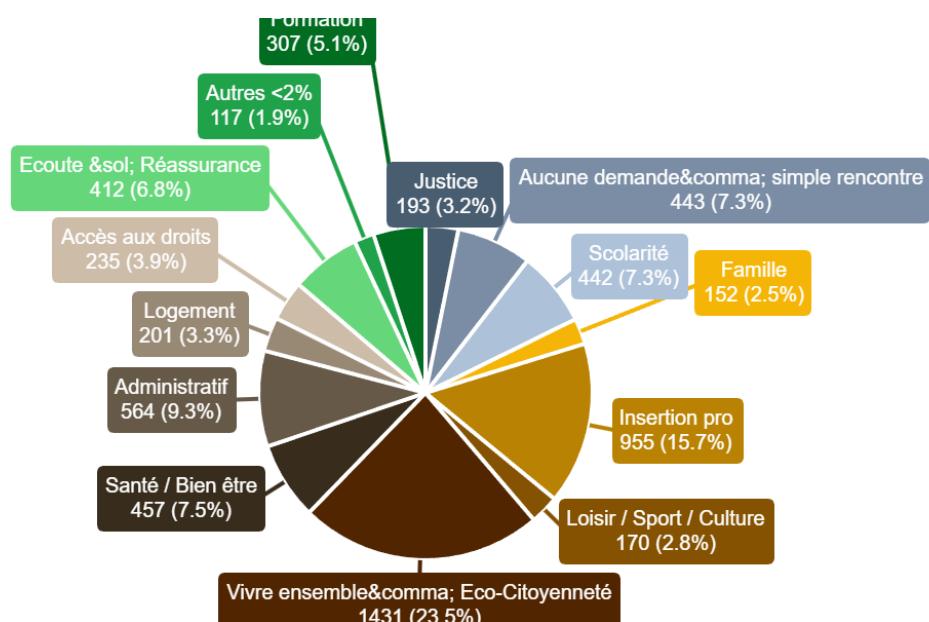


Domaines d'intervention prioritaires

Les principaux axes de travail en 2024 ont concerné :

- **La scolarité** : Recherche de stages, médiation avec les établissements scolaires, et accompagnement à l'orientation.
- **La santé** : Prises en charge médicales (psychiatrie, PMI, addictologie, dépistages...).
- **L'administratif** : Aide dans les démarches auprès de la préfecture, de la CAF et autres administrations.

Actions éducatives par domaines travaillés



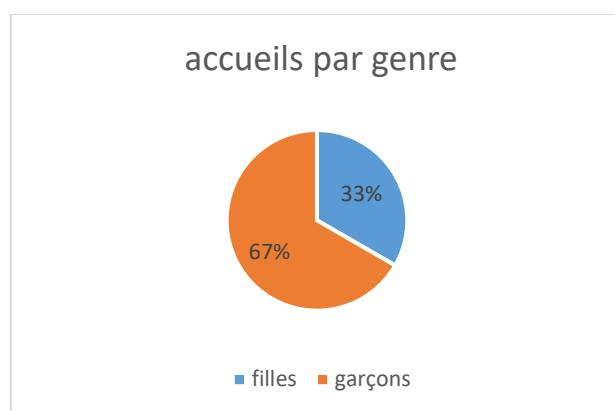
BILAN DU DISPOSITIF APAM-ALTERNATIVE SUSPENSION

Depuis janvier 2024, et jusqu'en juin 2025, notre association coordonne le dispositif Alternative Suspension, offrant une réponse éducative aux jeunes collégiens et lycéens exclus temporairement de leurs établissements scolaires.

Cette alternative vise à prévenir le décrochage scolaire en maintenant les jeunes dans une dynamique d'apprentissage et de socialisation, tout en les accompagnant dans la compréhension et la gestion des problématiques ayant conduit à leur exclusion.

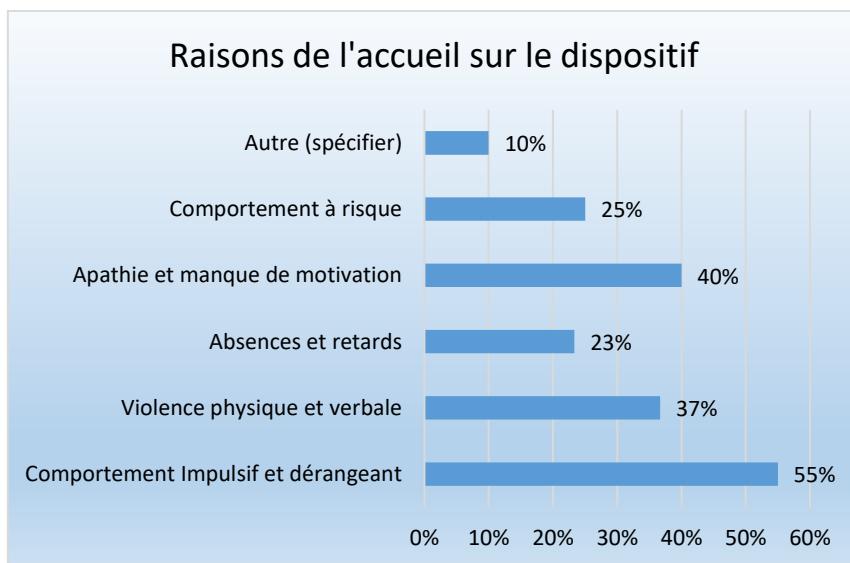
En 2024, ce dispositif a accueilli 60 jeunes, dont une majorité de garçons 67 %.

Accueils par genre



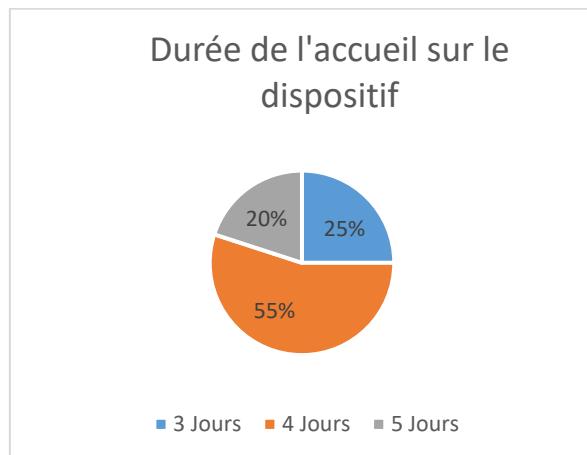
Ces jeunes ont principalement intégré le dispositif pour des problématiques comportementales rencontrées au sein de leurs établissements scolaires.

Raisons de l'accueil

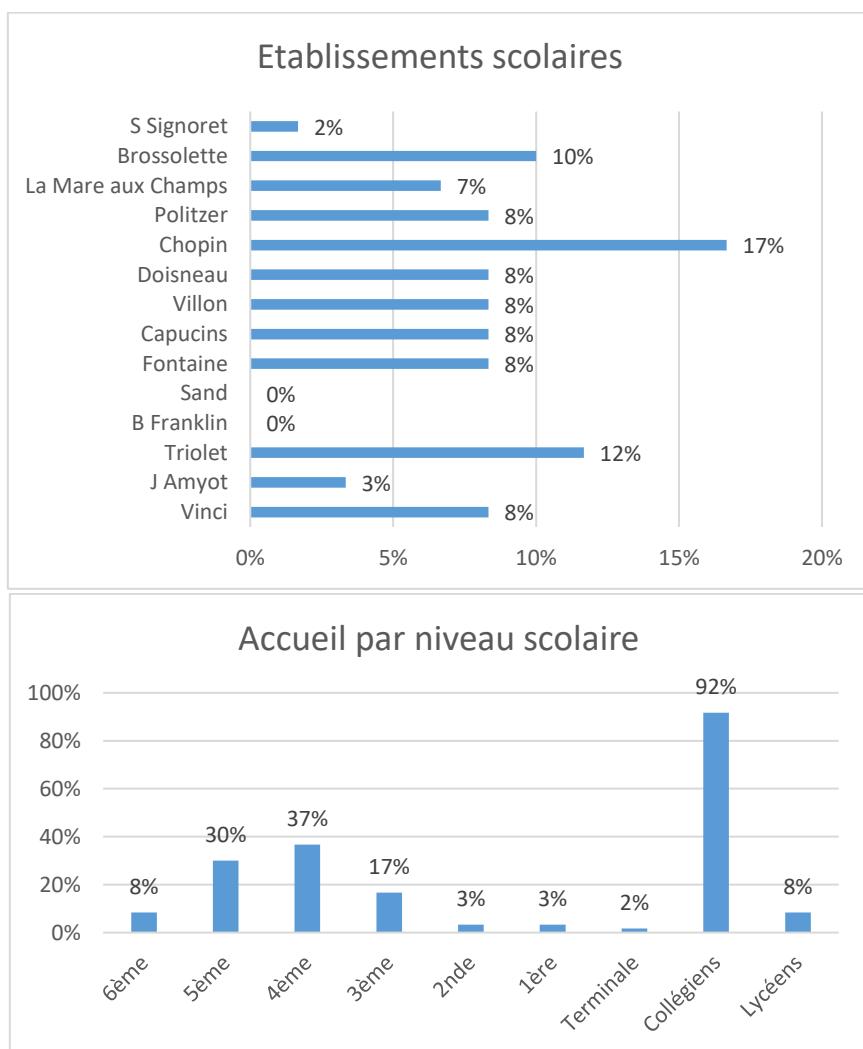


Les séjours, d'une durée variable de 3 à 8 jours, étaient majoritairement de 4 jours.

Durée de l'accueil sur le dispositif

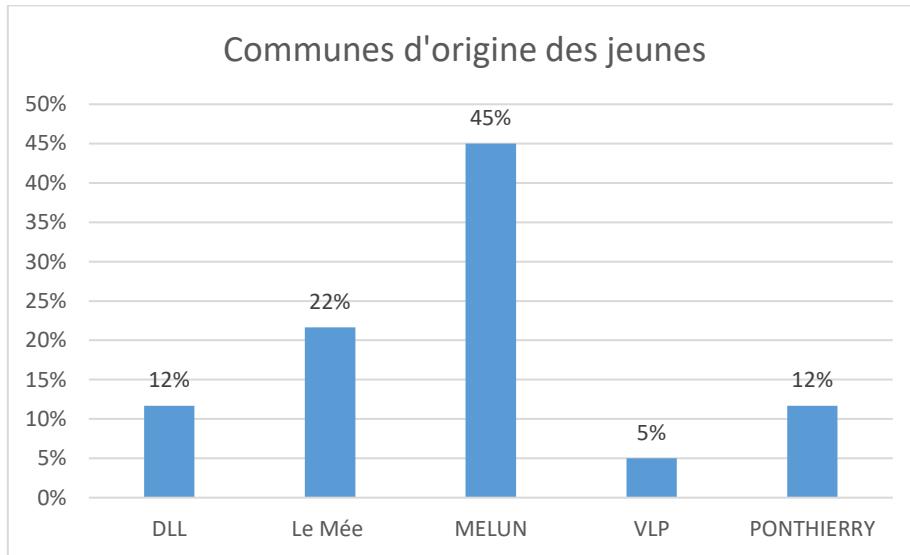


Le dispositif s'est adressé à l'ensemble des établissements scolaires du territoire, accueillant principalement des collégiens.



Il a également permis d'établir un contact avec des jeunes issus de communes en dehors des villes cibles couvertes par notre habilitation départementale, enrichissant ainsi notre mission éducative.

Communes d'origine des jeunes accueillis sur le dispositif



Décrochage scolaire et accompagnement éducatif de qualité

L'un des axes centraux du dispositif APAM-Alternative Suspension est la prévention active du décrochage scolaire. En effet, l'équipe éducative travaille à la fois sur le renforcement des compétences sociales des jeunes et sur la valorisation de leurs capacités. Les activités proposées pendant leur séjour sont conçues pour susciter leur intérêt et leur motivation tout en favorisant la prise de conscience des enjeux liés à leur scolarité.

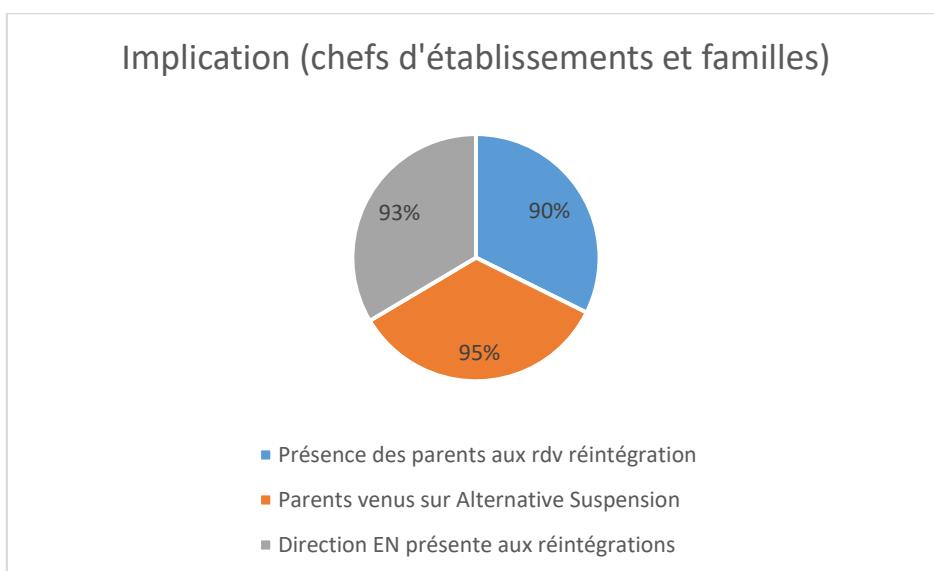
Clotilde et Jessica, professionnelles dédiées au dispositif, veillent à construire une relation éducative basée sur l'écoute, le respect et l'encouragement. Leur expertise et leur approche bienveillante permettent d'instaurer un cadre sécurisant et stimulant où les jeunes peuvent explorer des alternatives constructives à leurs comportements.

Implication des parents et partenariats scolaires

Le partenariat avec les établissements scolaires s'est intensifié en 2024, témoignant de la reconnaissance croissante du dispositif par les chefs d'établissements. Ces derniers sollicitent le dispositif de manière accrue en raison des enjeux spécifiques de leurs établissements et des bénéfices observés pour les jeunes accueillis.

Par ailleurs, l'implication des parents a constitué un levier essentiel dans la réussite des accompagnements. Grâce à un accueil chaleureux et à la qualité de l'intervention éducative, Clotilde et Jessica ont su établir un lien de confiance non seulement avec les jeunes, mais aussi avec leurs familles. Cette collaboration renforce l'impact du dispositif en impliquant les parents dans la compréhension et la résolution des problématiques éducatives.

En adoptant une démarche inclusive, APAM-Alternative Suspension s'inscrit dans une perspective globale de soutien à la parentalité et de co-construction de solutions éducatives adaptées.



L'ACTION ÉDUCATIVE DE L'APAM PAR TERRITOIRE

Melun

En 2024, l'équipe de Prévention Spécialisée de l'APAM a poursuivi son engagement auprès des jeunes de Melun, soutenant un total de **208 jeunes** dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Ce chiffre inclut également les jeunes de Melun accueillis sur le dispositif Alternative Suspension, soulignant la complémentarité et la cohérence de nos actions sur ce territoire.

L'intervention de l'équipe s'est appuyée sur des partenariats renforcés avec les établissements scolaires, les services jeunesse et les centres sociaux. Les quartiers de l'Almont, des Mézereaux, de Montaigu et de Schuman ont constitué les principaux lieux d'intervention, permettant de tisser des liens solides avec les jeunes et les acteurs locaux.

Évolutions au sein de l'équipe éducative en 2024

L'année 2024 a été marquée par des **changements significatifs** au sein de l'équipe éducative melunaise. Initialement composée de **Kevin, Fanny, Hugo et Laetitia**, cette équipe a bénéficié du soutien ponctuel d'**Abdendi et Claudia**, intervenant habituellement sur la commune voisine de Vaux-le-Pénil, notamment pour renforcer l'accompagnement des établissements scolaires du centre-ville de Melun.

Cependant, **Hugo et Laetitia ont quitté le service en 2024**, s'orientant vers de nouvelles aventures professionnelles. Ces départs ont représenté une perte importante en raison de leur expertise et de leur ancrage dans les quartiers. Néanmoins, cette transition a également permis d'insuffler une **nouvelle dynamique** à l'équipe.

- **Olivier**, un professionnel expérimenté ayant travaillé pendant plus de 4 ans sur la commune de Dammarie-les-Lys, a rejoint l'équipe.
- Nous avons également accueilli **Olivia**, une jeune professionnelle récemment diplômée, qui apporte un regard neuf et des compétences adaptées pour poursuivre et enrichir le travail amorcé par Hugo et Laetitia.

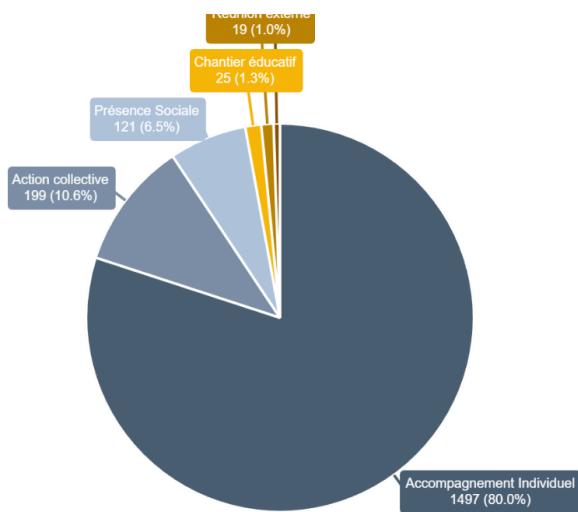
Ce renouvellement a permis de réorganiser le binôme intervenant sur les quartiers prioritaires de l'Almont et des Mézereaux, assurant la continuité et le développement des actions éducatives engagées.

Modalités d'intervention et public accompagné

Les principales modalités d'intervention sur Melun ont été :

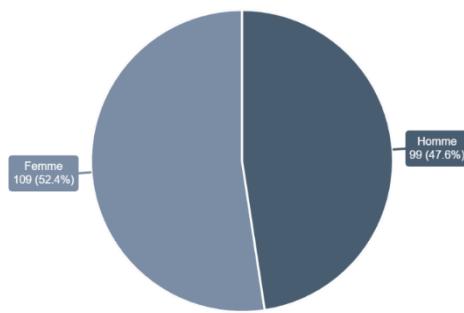
- **L'accompagnement individuel.**
- **Les actions collectives.**
- **La présence sociale**

Action éducative par type

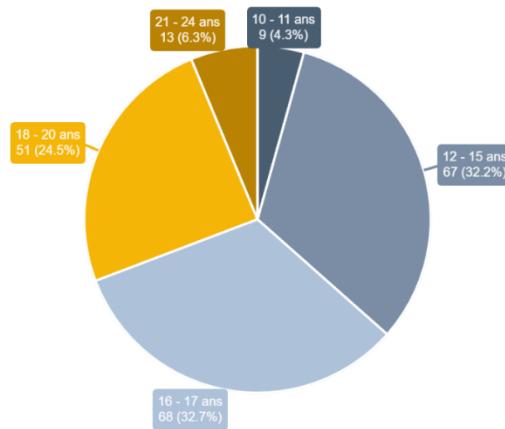


Le public accueilli sur Melun est **majoritairement féminin**, en cohérence avec les priorités départementales visant à accompagner un public plus jeune. Les jeunes âgés de 11 à 17 ans constituent une part importante des bénéficiaires.

Public par genre



Public par tranche d'âge

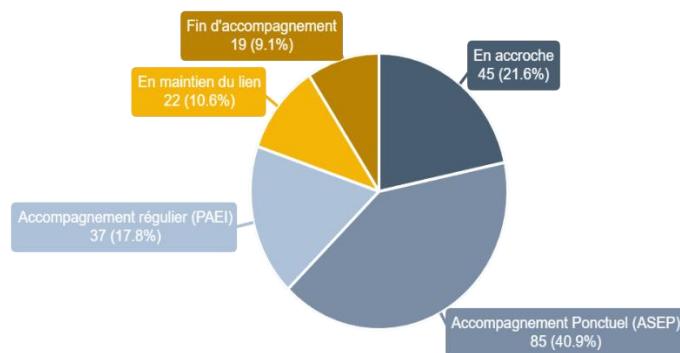


Typologie des relations éducatives en 2024

L'accompagnement des jeunes de Melun repose sur des relations éducatives variées, classées comme suit :

- L'accroche (22 %)** : Ces interactions visent à établir une relation de confiance avec des jeunes qui, bien qu'identifiés, n'ont pas exprimé de demande explicite. Les dialogues initiés par l'équipe, souvent via des actions collectives, permettent de répondre à des besoins repérés.
- L'accompagnement ponctuel (ASEP, 41 %)** : Il s'agit de réponses adaptées à des demandes spécifiques (ex. : rédaction de CV, courriers ou conseils pratiques) et constitue une étape essentielle pour bâtir une relation éducative durable.
- L'accompagnement individualisé (PAEI, 18 %)** : Élaboré en co-construction avec les jeunes, ce projet formalisé inclut une évaluation de leur situation et des propositions éducatives adaptées.

Nos accompagnements éducatifs par type de lien

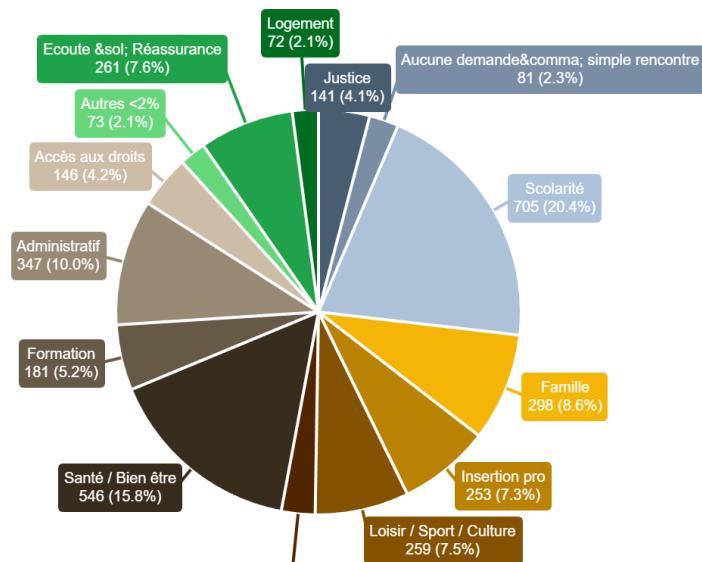


Domaines d'intervention prioritaires

L'action éducative de l'équipe s'est concentrée sur trois domaines principaux :

- **La scolarité** : Travail sur l'orientation, recherche de stages, médiation avec les établissements scolaires et participation aux instances éducatives.
- **La santé** : Accompagnements pour des prises en charge médicales (psychiatrie, PMI, addictologie...).
- **L'administratif** : Aide dans les démarches auprès des institutions telles que la préfecture ou la CAF.

Actions éducatives par domaines travaillés



Vaux-le-Pénil

En 2024, l'équipe éducative de l'APAM a accompagné **36 jeunes** sur la commune de Vaux-le-Pénil dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Ce chiffre inclut les jeunes de la commune ayant bénéficié du dispositif Alternative Suspension, un élément qui explique en partie la **hausse des accompagnements** sur ce territoire par rapport aux années précédentes.

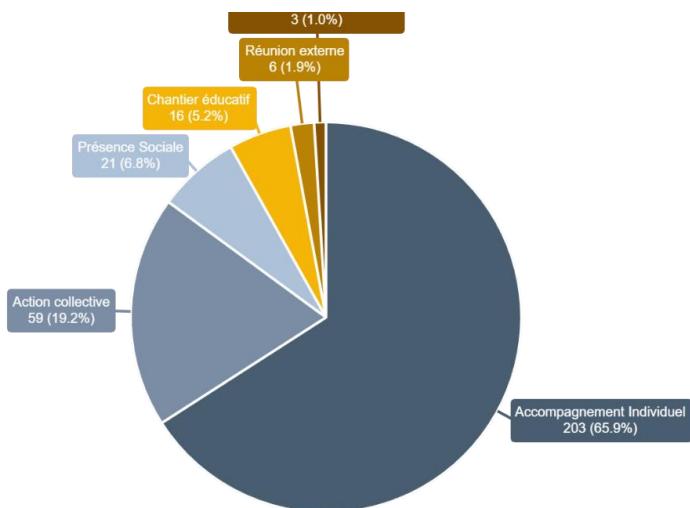
L'intervention a été portée par un binôme formé par **Abdenbi et Claudia**, qui ont également apporté leur soutien aux établissements scolaires du centre-ville de Melun au cours de l'année. Ces deux professionnels ont su maintenir une présence éducative de qualité sur le territoire de Vaux-le-Pénil, en lien étroit avec les écoles, les services jeunesse et les autres acteurs locaux.

Modalités d'intervention et public accompagné

Les principales modalités d'intervention sur Vaux-le-Pénil ont été :

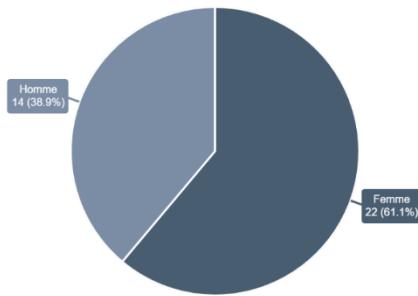
- **L'accompagnement individuel**, permettant d'établir un suivi personnalisé adapté aux besoins spécifiques des jeunes.
- **La présence sociale**, essentielle pour tisser du lien sur le terrain et identifier les problématiques des jeunes.
- **Les actions collectives**, offrant des opportunités de socialisation et de prévention.

Action éducative par type

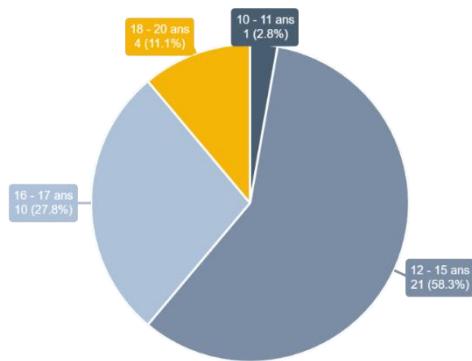


Le public accompagné sur la commune est majoritairement **féminin** et en conformité avec les orientations départementales qui priorisent l'accompagnement des plus jeunes, notamment ceux âgés de 11 à 17 ans.

Public par genre



Public par tranche d'âge

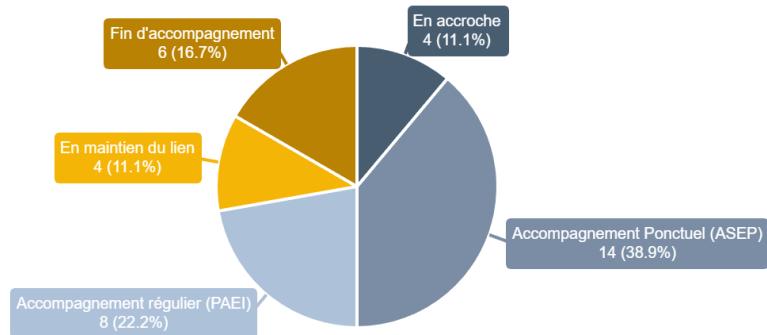


Typologie des relations éducatives en 2024

La relation éducative avec les jeunes de Vaux-le-Pénil se répartit comme suit :

- 1. L'accroche (11 %)** : Ces jeunes, identifiés par l'équipe, n'ont pas exprimé de demande explicite. Toutefois, par le biais d'actions collectives et de dialogues initiés par les professionnels, une relation de confiance est progressivement construite.
- 2. L'accompagnement ponctuel (ASEP, 39 %)** : Majoritaire en 2024, cet accompagnement se caractérise par des réponses rapides et adaptées à des demandes spécifiques (ex. : aide à la rédaction de CV, courriers ou conseils pratiques). Il s'agit d'un support clé pour établir une relation éducative durable.
- 3. L'accompagnement individualisé (PAEI, 22 %)** : Ce projet, élaboré en co-construction avec les jeunes, permet une évaluation approfondie de leur situation et la mise en œuvre de solutions éducatives adaptées.

Nos accompagnements éducatifs par type de lien

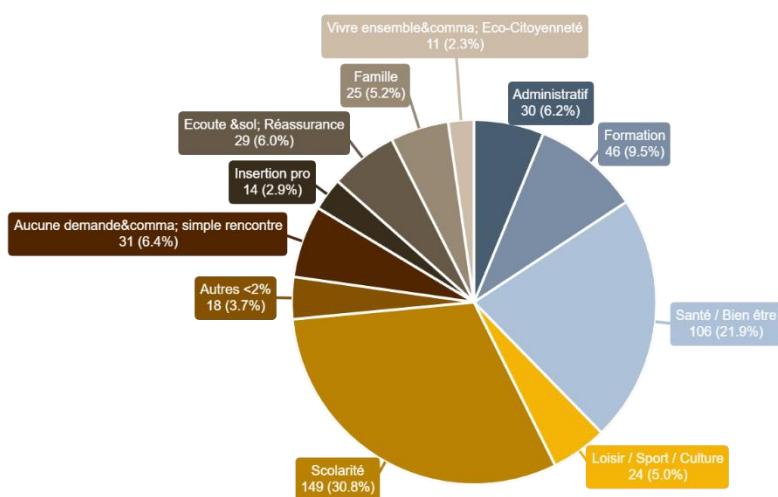


Domaines d'intervention prioritaires

En 2024, les principaux axes de travail de l'équipe sur Vaux-le-Pénil ont porté sur :

- **La scolarité** : Recherche de stages, médiation avec les établissements scolaires, accompagnement à l'orientation.
- **La santé** : Prises en charge médicales (psychiatrie, PMI, addictologie...) et suivi sanitaire préventif.
- **La formation et l'insertion professionnelle** : Aide à la recherche d'employeurs pour des alternances, accompagnement dans les démarches administratives pour des inscriptions en mission locale, ainsi que la rédaction de CV et de lettres de motivation.

Actions éducatives par domaines travaillés



Dammarie-les-Lys

En 2024, l'équipe de prévention spécialisée de l'APAM a accompagné **65 jeunes** sur la commune de Dammarie-les-Lys dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Ce chiffre inclut également les jeunes dammariens ayant bénéficié du dispositif **Alternative Suspension**, soulignant la complémentarité et la cohérence des actions menées sur ce territoire.

L'intervention de l'équipe s'est inscrite dans une dynamique partenariale renforcée avec les établissements scolaires, les services jeunesse et les centres sociaux de la commune. Les quartiers de la Plaine du Lys et de la Justice ont été au cœur de l'action éducative, permettant d'établir des liens solides avec les jeunes et les acteurs locaux.

Évolutions au sein de l'équipe éducative en 2024

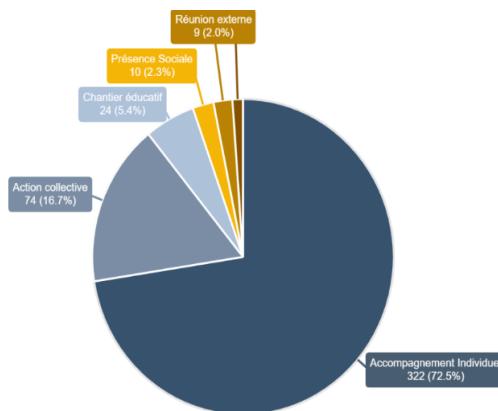
L'année 2024 a marqué une étape importante avec des **changements significatifs** au sein du binôme éducatif composé d'**Olivier et Charlotte**. Charlotte, après avoir brillamment validé son **diplôme d'État de monitrice éducatrice**, a repris pleinement ses interventions sur la commune, mettant en pratique ses compétences nouvellement certifiées. Sa réussite est un témoignage de l'engagement et de la montée en compétence des professionnels de l'APAM. En parallèle, afin de répondre aux besoins accrus sur la commune de Melun, **Olivier**, un professionnel expérimenté et très apprécié sur Dammarie, a été transféré pour renforcer l'équipe de Melun. Ce choix stratégique permet de mettre à profit son expertise sur une zone à forts enjeux tout en offrant à Charlotte l'opportunité de transmettre son savoir-faire et de former de nouveaux professionnels. Cette transition ouvre également la voie à une **nouvelle dynamique d'intervention** sur Dammarie-les-Lys.

Modalités d'intervention et public accompagné

Les principales modalités d'intervention sur la commune ont été :

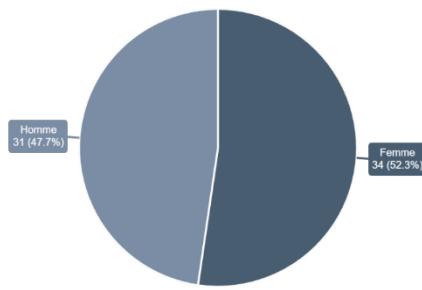
- **L'accompagnement individuel**, pour un suivi personnalisé des jeunes.
- **Les actions collectives**, visant à favoriser la socialisation et la prévention.
- **Les chantiers éducatifs**, mobilisant les jeunes autour de projets concrets et structurants.

Action éducative par type

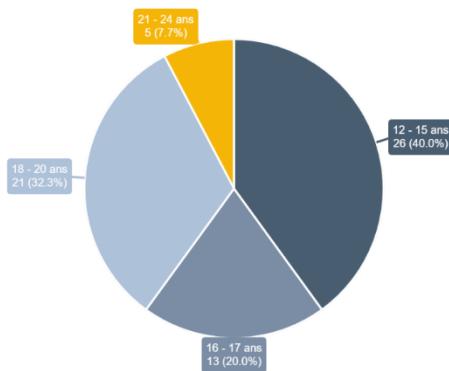


Le public accompagné sur Dammarie-les-Lys est majoritairement **féminin**, en ligne avec les priorités départementales d'accompagnement des jeunes âgés de **11 à 17 ans**, qui constituent une part importante des bénéficiaires .

Public par genre



Public par tranche d'âge

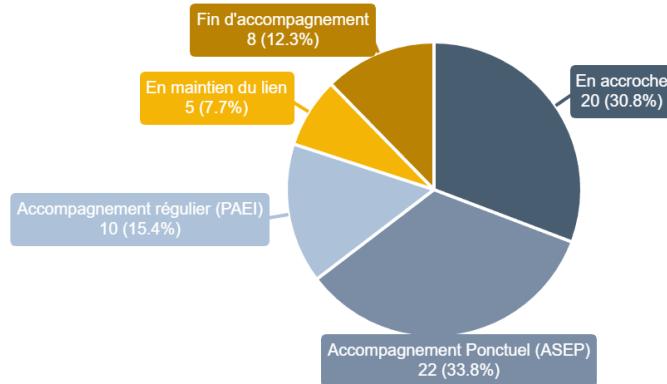


Typologie des relations éducatives en 2024

L'accompagnement des jeunes s'articule autour de différentes relations éducatives :

1. **L'accroche (30 %)** : Permet d'établir un premier lien avec des jeunes identifiés par l'équipe, mais n'ayant pas exprimé de demande explicite. Ces interactions reposent souvent sur des actions collectives et des dialogues visant à construire une relation de confiance.
2. **L'accompagnement ponctuel (ASEP, 34 %)** : Constitue la réponse à des demandes spécifiques des jeunes (ex. : rédaction de CV, courriers ou conseils pratiques). Cette modalité est essentielle pour initier une relation éducative pérenne.
3. **L'accompagnement individualisé (PAEI, 15 %)** : Élaboré en co-construction avec les jeunes, il repose sur une évaluation approfondie de leur situation et sur des projets éducatifs adaptés.

Nos accompagnements éducatifs par type de lien

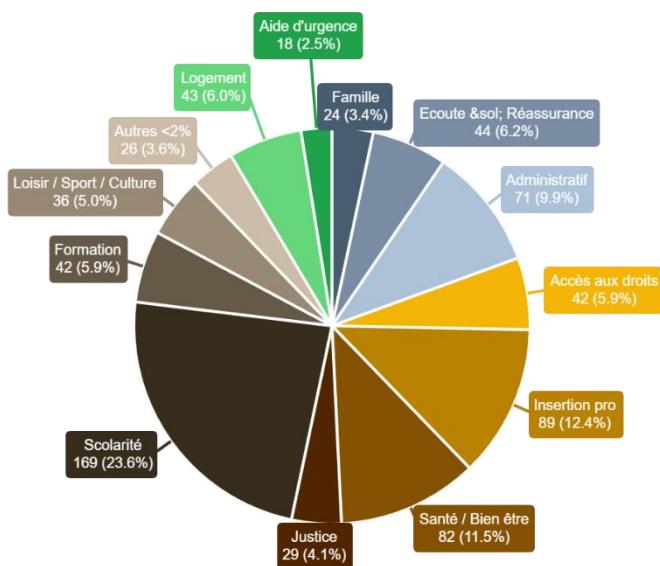


Domaines d'intervention prioritaires

Les actions éducatives se sont concentrées sur trois grands domaines :

- **La scolarité** : Accompagnement à l'orientation, recherche de stages, médiation avec les établissements scolaires et participation aux instances éducatives.
- **La santé** : Prises en charge médicales (psychiatrie, PMI, addictologie...).
- **La formation et l'insertion professionnelle** : Aide à la recherche d'employeurs pour des alternances, accompagnement administratif et rédaction de CV et de lettres de motivation.

Actions éducatives par domaines travaillés



Le Mée-sur-Seine

En 2024, l'équipe de prévention spécialisée de l'APAM est intervenue sur la commune du Mée-sur-Seine, accompagnant **76 jeunes** dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Ce chiffre intègre les jeunes de la commune accueillis dans le cadre du dispositif **Alternative Suspension**, illustrant la complémentarité entre nos actions éducatives et notre capacité à répondre aux enjeux spécifiques de ce territoire.

Stabilité et ancrage territorial

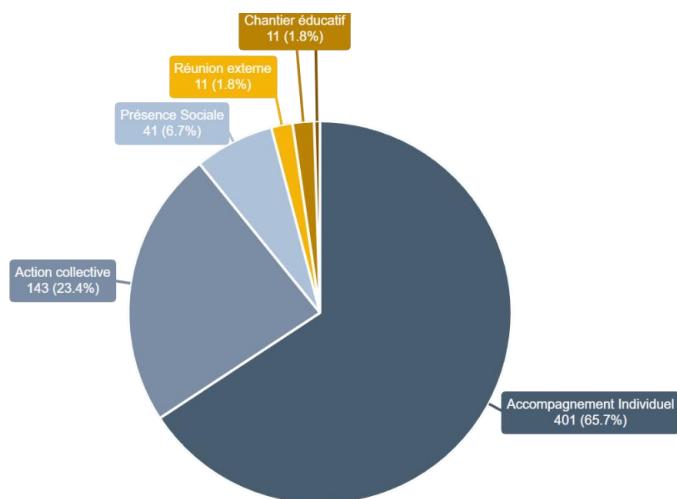
L'intervention repose sur la stabilité et la **forte implantation du binôme éducatif composé de Mathieu et Nathalie**, deux professionnels qui incarnent une connaissance approfondie des dynamiques locales et une grande régularité dans leurs actions. Leur engagement constant permet de maintenir un dialogue permanent avec les jeunes et d'entretenir des liens solides avec les acteurs du territoire.

Modalités d'intervention et public accompagné

Les principales modalités d'intervention ont été :

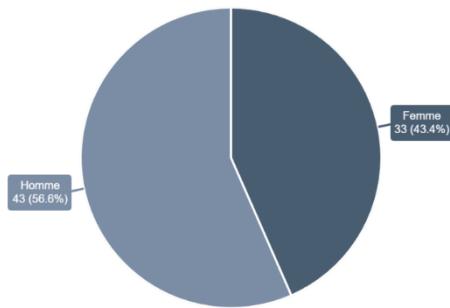
- **L'accompagnement individuel**, pour un suivi adapté aux besoins spécifiques des jeunes.
- **La présence sociale**, essentielle pour créer des opportunités d'échanges informels et repérer les besoins émergents.
- **Les actions collectives**, mobilisant les jeunes autour de thématiques variées et favorisant leur socialisation.

Action éducative par type

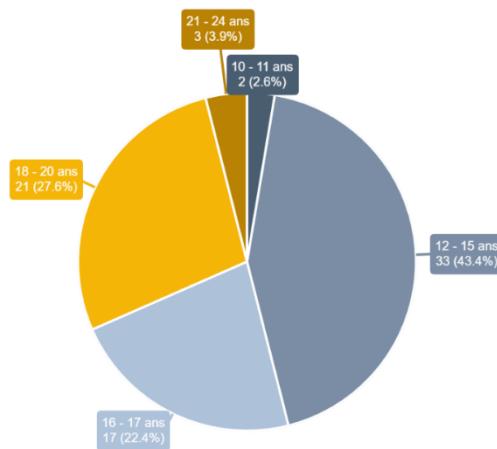


Le binôme éducatif a principalement accompagné des **garçons**. Conformément aux priorités départementales, les jeunes âgés de **11 à 17 ans** constituent la majorité du public suivi.

Public par genre



Public par tranche d'âge



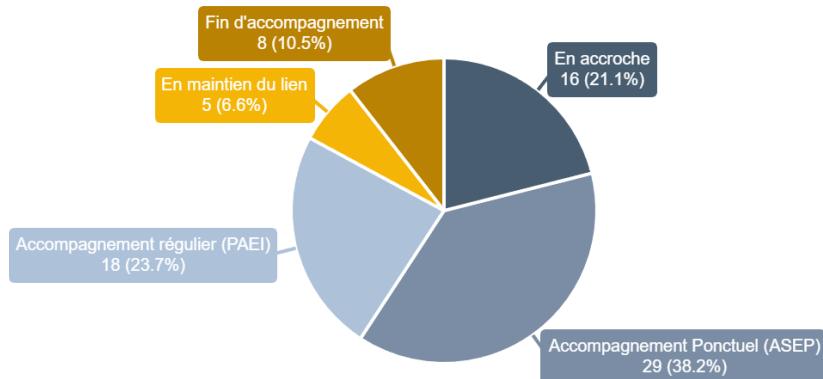
Typologie des relations éducatives en 2024

L'accompagnement des jeunes du Mée-sur-Seine se décline comme suit :

- L'accroche (21 %)** : Cette première étape permet aux jeunes de découvrir et identifier l'équipe éducative. Bien qu'aucune demande explicite ne soit formulée à ce stade, l'équipe engage des dialogues et initie une relation de confiance, souvent par le biais d'actions collectives.
- L'accompagnement ponctuel (ASEP, 38 %)** : Majoritaire en 2024, cette modalité correspond à des réponses adaptées à des besoins spécifiques (ex. : rédaction de CV, courriers ou conseils pratiques). Ces interactions, bien que brèves, posent les bases d'une relation éducative durable.

3. **L'accompagnement individualisé (PAEI, 24 %)**: Ce type d'accompagnement formalisé, construit en collaboration avec le jeune, inclut une évaluation de sa situation et des propositions adaptées à ses objectifs et besoins.

Nos accompagnements éducatifs par type de lien



Partenariats de qualité et ancrage local

L'équipe éducative bénéficie de **partenariats locaux solides** et d'une **coopération renforcée avec les professionnels du territoire**. En 2024, ces collaborations ont impliqué des établissements scolaires, des services jeunesse, des structures associatives et des centres sociaux. Ces partenariats, fondés sur un dialogue constant et une confiance mutuelle, permettent de créer un environnement éducatif et social favorable aux jeunes du Mée-sur-Seine.

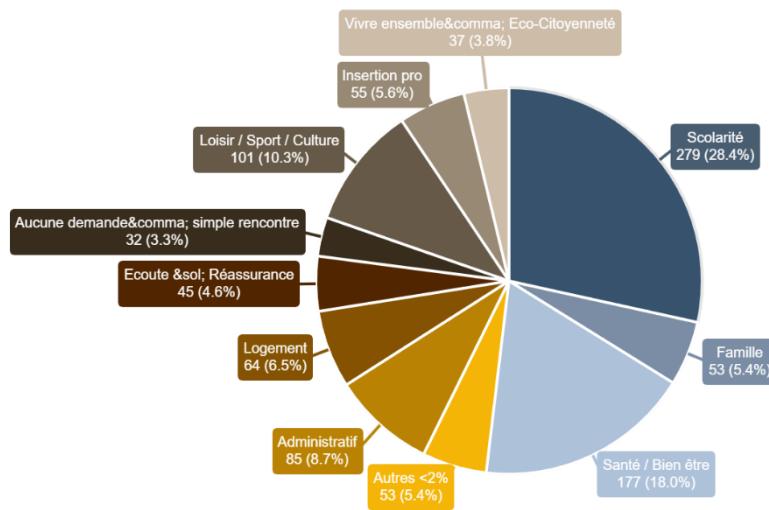
Domaines d'intervention prioritaires

Les actions éducatives se sont concentrées sur les axes suivants :

- **La scolarité** : Accompagnement à l'orientation, médiation avec les établissements scolaires, recherche de stages et participation aux conseils de discipline.
- **La santé** : Soutien pour les prises en charge médicales (psychiatrie, PMI, addictologie...).
- **Loisir/Sport/Culture** : Actions co-construites avec les services jeunesse ou organisées dans nos locaux, ainsi qu'un accompagnement dans les démarches d'inscription à des clubs de sport ou d'autres activités culturelles.

Actions par type

Actions éducatives par domaines travaillés



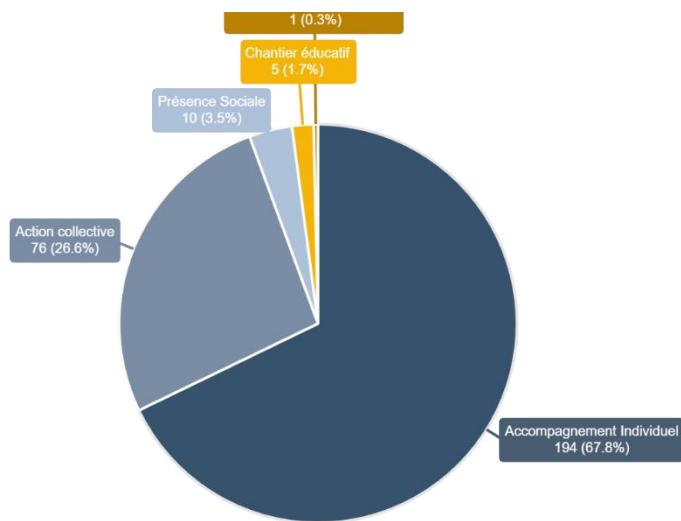
Les autres communes de la CAMVS (et hors EPCI)

En 2024, la majeure partie des actions de l'équipe de Prévention Spécialisée de l'APAM s'est concentrée sur les communes de Dammarie, Melun, Le Mée et Vaux-le-Pénil, conformément aux orientations départementales. Cependant, de nombreux jeunes rencontrés dans les établissements scolaires, notamment les lycées, résident dans des communes voisines ou appartiennent à d'autres communautés d'agglomération du sud de la Seine-et-Marne. Pour ces jeunes hors EPCI, l'APAM a privilégié la collaboration avec les opérateurs de prévention spécialisée locaux, tels que l'ADSEA et ESPOIR.

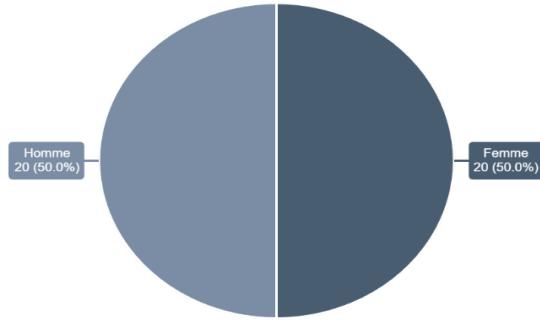
Au total, 40 jeunes, domiciliés dans d'autres communes de la CAMVS ou dans des communautés limitrophes, ont bénéficié d'un accompagnement social et professionnel. Ce chiffre inclut les bénéficiaires du dispositif **Alternative Suspension**, illustrant l'articulation entre actions éducatives et adaptation aux besoins spécifiques du territoire.

Modalités d'intervention principales :

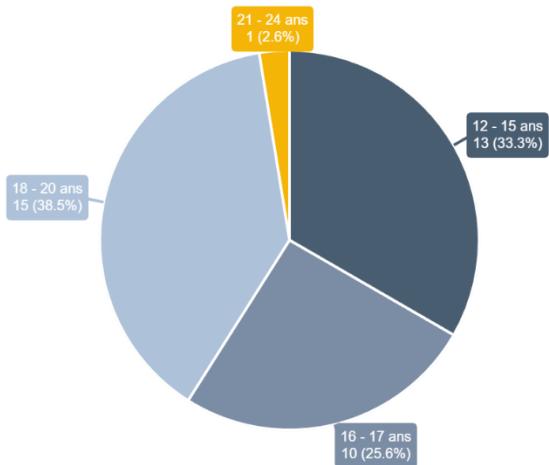
Accompagnement individuel et action collective



Parité dans l'accompagnement

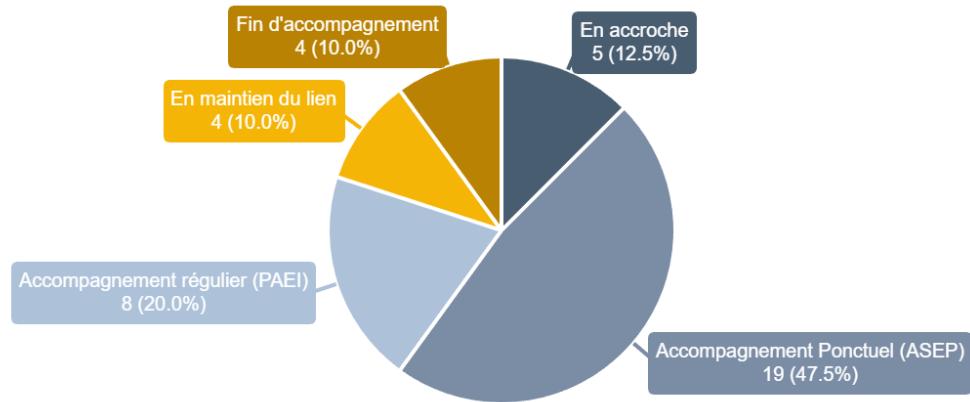


Priorité donnée aux jeunes de 11 à 17 ans, conformément aux orientations départementales (58 %)



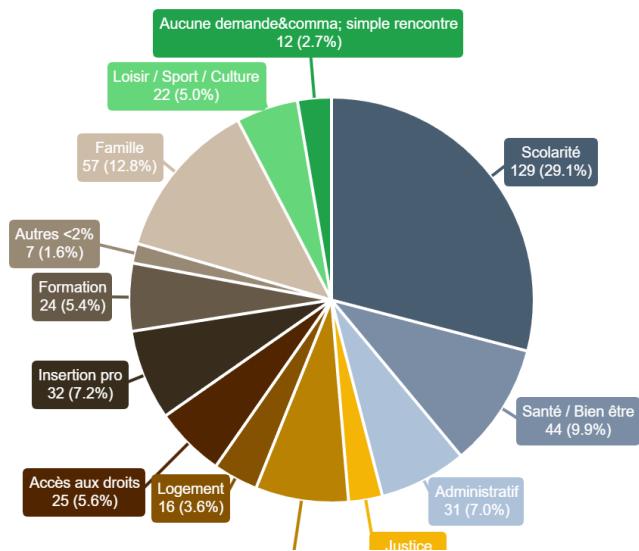
Typologie des relations éducatives en 2024 :

- Accroche (13 %)** : Identification des besoins des jeunes et établissement d'une relation de confiance, souvent initiée via des actions collectives.
- Accompagnement ponctuel (ASEP - 48 %)** : Majoritaire en 2024, cet accompagnement répond aux demandes spécifiques (rédaction de CV, courriers, conseils pratiques, etc.) et sert de base à une relation éducative durable.
- Accompagnement individualisé (PAEI - 20 %)** : Élaboré avec les jeunes, ce dispositif formalisé permet une évaluation approfondie de leur situation et des réponses éducatives adaptées.



Domaines d'intervention prioritaires :

- Scolarité** : Recherche de stages, médiation avec les établissements, accompagnement à l'orientation.
- Santé** : Prises en charge médicales (psychiatrie, addictologie, dépistages, etc.).
- Famille** : Visites à domicile, médiation et soutien aux familles.



ANNEXES



« Chantier ferme » avril 2024



ACTION COLLECTIVE À L'APAM

Projet vie affective

Le projet vie affective est un projet qui s'étend sur l'année 2023-2024. Il se décline en plusieurs axes :

I) Exposition « Sexpo » sur la vie affective

Ce projet a pour objectif de mettre en place une exposition dans les sanitaires du local à destination des filles et des garçons afin de sensibiliser à l'éducation à la sexualité et à la vie affective avec un groupe de jeunes et de permettre à tous de s'informer sur le sujet. La création de l'exposition s'est déroulée sur 2 jours et a été renouvelée à deux reprises.

8 jeunes ont participé à l'élaboration de l'exposition. Lors de la mise en place, nous avons fait le choix de laisser un « toilette vierge » par sanitaire afin de permettre à ceux qui le souhaitent de choisir ou non d'avoir des informations lors de ce moment d'intimité.



De plus, une affiche à l'entrée des sanitaires permet à tout a chacun de ne pas être surpris en franchissant la porte. Le plus possible, nous présentons cette exposition aux jeunes, aux familles et aux partenaires lorsqu'ils arrivent au local afin, dans le même but, de ne pas être trop surpris.

Les retours de cette exposition sont très positifs. Les jeunes comme les professionnels y trouvent des renseignements et cela ouvre des portes à des questionnements et des échanges.

Cette exposition se veut évolutive. En effet, les œuvres affichées (Tableau, affiches, poèmes...) laisseront place au fur et à mesure à d'autres œuvres qui apporteront d'autres informations toujours sur le même thème. Une troisième séance aura d'ailleurs lieu fin août 2024 afin de renouveler les informations et les compléter.

II) Groupes de discussion sur le thème de la vie affective et sexuelle

Ce second volet du projet vie affective et sexuelle, vient faire suite à la « expo ».

L'objectif est de proposer un espace pour échanger, accueillir les interrogations et communiquer des informations autour des questions concernant la vie affective. Sur la période janvier – juin 2024, nous avons pu animer 6 groupes de discussion sur différents thèmes tels que : les rencontres via les réseaux sociaux, les critères dans le choix d'un partenaire, le plaisir, ou encore le consentement.

Chaque séance se déroulait en partant d'une interrogation puis les jeunes pouvaient répondre depuis l'application « Wooclap ». Puis le groupe voyait les réponses et cela ouvrait le débat.

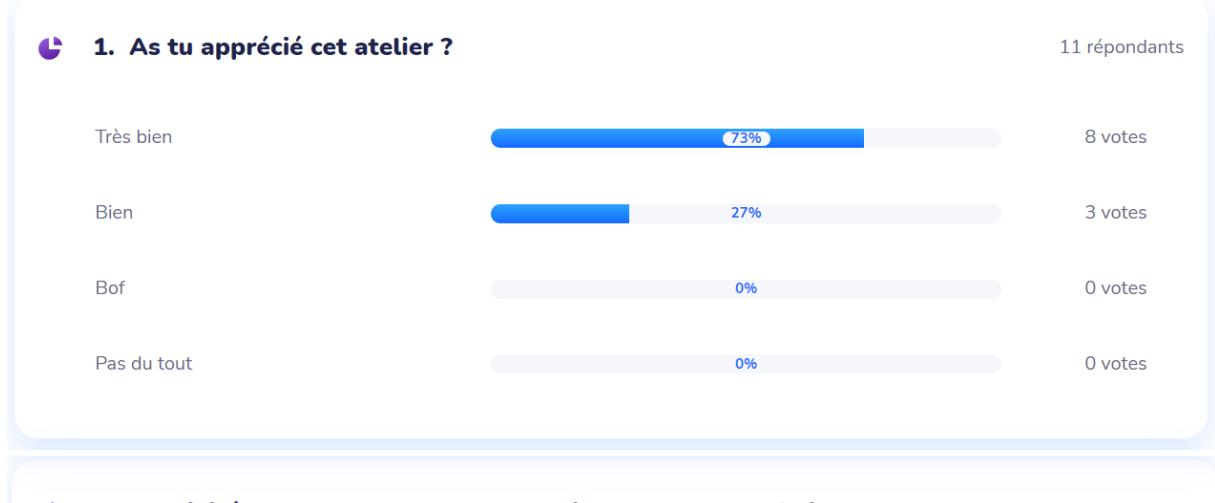
Par exemple sur la question : Qu'est-ce que vous évoquent les rencontres sur les réseaux sociaux, le nuage de mots étant ressorti est celui-ci :



Les mots apparaissant au centre et plus gros sont les mots qui reviennent le plus.

Nous laissons le débat en veillant au respect des règles du groupe (respect de la parole, respect de l'opinion, non-jugement).

24 jeunes au total ont participé aux groupes de discussion. Les inscriptions sont libres. Nous avons choisi de limiter chaque groupe à 10 participants afin de garder un aspect convivial au sein des groupes. En effet, les jeunes se sont montrés plus réticents lorsque les groupes étaient plus grands. Chaque séance a été clôturée par un bilan pour évaluer la satisfaction du groupe :



Ces questionnaires ont pu nous permettre d'ajuster au fur et à mesure les groupes. Au fil du temps un noyau de jeunes qui venaient au groupe de manières récurrentes s'est créé. Nous avons pu constater que ces groupes fonctionnent bien, car les jeunes se sont sentis de plus en plus à l'aise et cela a permis à certains participants d'ouvrir la thématique de la vie affective et sexuelle dans le cadre de leur suivi individuel. Le bouche-à-oreille a aussi été utilisé par les jeunes qui ont parfois amené des amis lors de ces ateliers. Les groupes de discussion ont repris à la rentrée avec notamment la participation de partenaire comme l'association Adosex qui est venue sur une séance. Nous aurons prochainement aussi une infirmière du centre de soin et d'accompagnement et de prévention en addictologie, sur une séance pour évoquer les addictions en lien avec la vie affective et sexuelle.

III) Court-métrage sur le thème de la vie affective

Le troisième bloc de ce projet est la création d'un court-métrage sur la vie affective. Ce court-métrage a pour but d'être utilisé comme un support éducatif lors d'interventions sur le thème de l'éducation à la sexualité au sein de l'éducation nationale. Nous avons pu sensibiliser les jeunes sur ce besoin.

Neuf jeunes ont participé à ce projet. Nous avons dans un premier temps comparé plusieurs associations de production pour leur parler du projet et choisir la plus adaptée. Après plusieurs devis nous nous sommes arrêtés sur l'association « Project Hunting ». Nous avons organisé une réunion pour se présenter puis nous avons procédé à trois séances d'écritures d'un scénario avec les jeunes en amont du tournage. Puis durant une semaine le groupe de jeunes a pu préparer le tournage du court-métrage. Les participants ont pu rencontrer des professionnels de différents métiers du cinéma qui leur ont présenté les métiers et appris à utiliser le matériel : ingénieurs du son, comédiens, caméraman, maquilleuse, scrite...

Les jeunes ont pu ensuite, sur les deux derniers jours, tourner le court-métrage de A à Z en incarnant chaque métier du cinéma, sous la supervision d'un réalisateur.



Une diffusion du court-métrage a eu lieu le 8 octobre 2024. Les jeunes, leurs parents et les partenaires de l'APAM (Éducation Nationale, Services de la ville, Mission Locale, Département, etc.) ont pu y assister. C'est la Maison des Loisirs et des Découvertes du Mée-sur-Seine qui nous ont mis à disposition leurs locaux pour la diffusion du court-métrage.



Par ailleurs, un séjour de 4 jours est organisé pour la fin octobre 2024 avec les 9 jeunes qui ont participé au court-métrage afin de les remercier et de clôturer le projet.

Le séjour s'est déroulé dans le village de Boncourt en Eure et Loire durant 4 jours. Les jeunes ont pu profiter de diverse activité, Paintball, Zoo de Thoiry, Escapegame... Ils ont participé à la vie du collectif en réalisant les menus, les courses ainsi que la préparation des repas. Le séjour a été un moment très convivial qui a permis de conclure le projet sur une note positive.



Quelques chiffres :

Au total, 34 jeunes ont participé aux différents ateliers de ce projet, avec certains jeunes qui ont participé à plusieurs d'entre eux.

Ces différents ateliers ont été des « portes-d'entrée » vers un accompagnement individuel pour plusieurs jeunes sur le thème de la vie affective et sexuelle.

3 jeunes ont pu être orientés sur le volet médical à la suite du projet (CEGGID, CSAPA).

Au total :

- 4 journées d'atelier pour l'exposition
- 9 groupes de discussion
- 1 semaine et trois jours ont été consacrés à la réalisation du court-métrage
- la diffusion du court métrage en présence des jeunes, leurs familles et des partenaires
- le séjour de 4 jours avec les 9 jeunes.

L'exposition et les groupes de discussion vont se poursuivre sur l'année 2025.

Mathieu MAIZEROI pour l'équipe éducative

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL À L'APAM¹

Dispositif Alternative Suspension **CAMILLE**

Introduction

Avant toute chose, il me semble important de vous rappeler le contexte des accompagnements des élèves arrivant sur le dispositif d'Alternative Suspension. Nous travaillons avec les 15 établissements de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine qui nous soumettent des prises en charge d'élèves en perte de repères dans leur scolarité. Les motifs sont assez variés ; on retrouve des problématiques de motivation, de gestion de conflits, d'estime et de confiance en soi ou encore de retards et d'absentéisme... Ces élèves peuvent être, sous le coup d'une sanction d'exclusion temporaire ou au contraire, arriver en mesure préventive.

La jeune Camille dont je vais vous parler, est une collégienne de niveau 5^{ème}, âgée de 12 ans, du collège Frédéric Chopin, de Melun, avec lequel nous travaillons régulièrement. Elle vit en famille avec ses parents et son frère, dans le quartier Schuman, tout près de son collège. Son chef d'établissement souhaite nous l'orienter trois jours, pour des problématiques de motivation scolaire et d'utilisation excessive des réseaux sociaux. Camille ne travaille pas en classe ni à la maison, elle se déconcentre très vite et bavarde continuellement.

Sa prise en charge coche plusieurs motifs de nos accompagnements et nous décidons de relever le défi afin d'apporter à l'établissement des préconisations de retour et des éclaircissements sur sa posture actuelle. Mais surtout, nous y voyons la plus-value de permettre à Camille de verbaliser et comprendre son apathie, de se recentrer sur ses besoins et de réfléchir à une nouvelle posture d'élève afin qu'elle puisse investir scolarité et de lui donner du sens.

Ce temps d'introspection et de réflexion qui lui est proposé, en dehors de son collège, représente un petit laboratoire de recherche où Camille va être active pendant son temps d'accueil.

Ah oui ! J'allais oublier de vous spécifier que l'accueil sur le dispositif se fait sur libre adhésion de la famille et engage celle-ci au même titre que l'élève. Ses parents ayant donné leur accord, nous entrons en contact avec la maman, par le biais du collège.

En tant que professionnel de l'accompagnement, il me paraît essentiel de travailler le système complet de Camille à savoir ses valeurs, ses besoins, ses limites, son environnement familial, scolaire, amical... tout ce qui la constitue en tant qu'individu afin qu'elle soit au centre du processus et pilote son changement.

L'enjeu ici, est aussi de vous démontrer combien cela peut être bénéfique de sortir du cadre scolaire en faisant un pas de côté pour mieux le réintégrer.

¹ Tous les prénoms ont été modifiés

Déroulement de l'accompagnement éducatif

Identification des problématiques et des besoins du jeune

Avant la prise en charge de Camille, nous avons un premier regard de ses problématiques via son établissement scolaire. Son référent (Chef d'établissement) nous dresse un portrait de Camille et de ses problématiques scolaires. Il nous soumet des objectifs à travailler pour favoriser sa réintégration au collège. Il fait état « *d'une élève avec déjà des résultats fragiles en 6ème, que l'année de 5ème démarre mal. Camille ne montre aucune motivation scolaire, est peu attentive en classe, rechigne à noter son cours et a du mal à envisager la nécessité d'un travail personnel à la maison. En revanche, elle est happée par les réseaux sociaux, TIK TOK en particulier et passe beaucoup de temps dessus à scroll. Camille est une jeune fille insérée dans la classe et dans l'établissement, elle a des amies.* »

Par la suite, nous contactons la famille qui nous expose aussi sa vision des problématiques que rencontre Camille dans son environnement familial et la compréhension qu'elle a du fonctionnement de Camille au collège. Sa maman parle de Camille comme étant « *une jeune fille qui communique peu en famille, inquiète de son isolement, reste beaucoup dans sa chambre, parle peu de ses activités en classe* ». Madame explique que son frère n'a aucun problème scolaire qu'il sait s'adapter en comparaison avec sa sœur. La maman verbalise ressentir beaucoup de tristesse, car elle ne fait plus rien avec sa fille et elle est assez honteuse de recevoir des appels du collège par rapport au manque d'implication de sa fille et sa posture vis-à-vis de certains enseignants. L'utilisation des réseaux constitue aussi une grosse problématique soulignée par la maman. Elle nous parle aussi de son côté introverti et nous mets en garde sur le fait qu'elle ne mangera pas, car « *quand elle ne connaît pas les gens, elle a honte, est timide et n'ose pas manger en public.* »

Nos premiers échanges avec Camille mettent en avant un manque de confiance et d'estime de soi. Elle est fatiguée et elle ne se sent pas capable de bien faire en classe alors elle n'essaie plus ; elle déclenche des comportements d'évitements en bavardant en classe, en rompant la communication à la maison et en se réfugiant sur les réseaux sociaux. Elle joue même un rôle négatif face à ses pairs et l'adulte pour ne pas dévoiler sa vraie personnalité.

Camille a besoin de trouver sa place au collège et au sein de sa famille. Pour ce faire, nous travaillons à l'identification et à la valorisation de ses différents savoir-être et savoir-faire, mais aussi à la mise en avant de nouveaux savoirs. Nous travaillons la confiance et l'estime par la présomption de compétences.

Pour ce faire, nous lui proposons des supports d'ateliers de coachings en développement personnel pour l'amener à verbaliser et à prendre conscience de ses capacités et de ses qualités dans tous les aspects de sa vie.

Les sujets abordés sont :

- Sa personnalité avec l'identification de ses valeurs et de ses centres d'intérêt
- Ses responsabilités
- Ses sources de motivation
- Son organisation scolaire
- Son rapport à l'adulte au collège
- Ses différentes postures d'élève
- Sa « E-vie »

L'entrée en relation se fait par l'écoute active : le recueil de ses propos sans jugement et le respect de son temps de parole sont des postures primordiales pour l'entrée en relation avec Camille et la mise en confiance. Nous utilisons aussi le renforcement positif et la visualisation positive afin que Camille se projette autrement et qu'elle puisse mettre en place des objectifs quantifiables, mesurables et atteignables lors de sa réintégration du collège.

Camille est très observatrice le premier jour, elle parle peu, mais écoute attentivement. Petit à petit, elle semble nous faire de plus en plus confiance. Preuve s'il en est, elle ne mange pas le premier jour (presque rien) pour finir par être très à l'aise les jours suivants et manger de façon naturelle avec ses pairs et les adultes du dispositif. Elle s'ouvre, change son champ de perception et se remet en question par rapport à certaines de ses attitudes négatives qui étaient néfastes à son épanouissement en classe qu'à la maison (isolement, manque de respect, manque d'intérêt, abus des réseaux).

Autre indicateur positif, en plus du fait qu'elle accepte de manger en public et de nous dévoiler sa personnalité, sa maman nous parle de changements notables à la maison. Camille discute avec sa mère, elle sort de sa chambre, cuisine, et évoque même avec sa mère, les mauvais comportements qu'elle pouvait avoir en classe vis-à-vis de certains enseignants.

Son principal atout est d'avoir la capacité de se remettre en question. Camille comprend rapidement qu'elle a des qualités et des compétences et qu'en passant à l'action et en se donnant la permission de se tromper, alors, elle va s'améliorer et voir rapidement des résultats.

Lors du rendez-vous de retour, Camille parle de son organisation scolaire : elle écoute et prend en note ses cours, elle respecte les règles énoncées par les enseignants en s'adaptant et en étant plus empathique. Elle a aussi changé son organisation de travail à la maison. Camille démarre par ses devoirs en rentrant et se laisse ensuite du temps, sans son téléphone, pour discuter avec sa mère.

La mise en place de règles de priorisation choisies en concertation avec Camille a complètement changé sa vision qu'elle avait d'elle-même et de ses capacités. Cela a été bénéfique tant en cours qu'à la maison et dans sa relation aux autres.

Camille a levé ses freins à partir du moment où elle a compris qu'elle était actrice de sa vie et qu'elle avait le droit de se tromper. J'ajouterais aussi que le fait que nous communiquions avec sa mère, pendant son temps d'accueil, a permis de continuer un travail d'échange entre la mère et la fille. Par exemple, la maman prend conscience que le fait de comparer Camille à son frère était une très grosse pression pour elle plutôt qu'un élément de motivation. Cette compréhension de l'adulte a changé leur relation et rouvert le dialogue.

Notre méthode d'accompagnement s'est basée sur le changement de regard que Camille avait d'elle-même et ce changement de perspective a ouvert son champ des possibles. Elle s'est vite actionnée et motivée pour se faire plaisir à elle-même.

Reconnaitre et faciliter la fonction parentale

Comme décrit dans la première partie de cet écrit, nous plaçons Camille au centre de son processus d'accompagnement afin d'explorer tous les moyens à notre disposition pour mettre la jeune en réussite, un des leviers motivationnels de Camille est sa famille.

Lors de l'orientation de Camille par le collège, nous prenons rapidement contact avec sa maman.

Les échanges sont plus ou moins facilité en fonction de la relation déjà existante entre l'établissement scolaire et la famille de Camille. Dans ce cas précis, la relation est bien établie, ce qui facilite grandement notre introduction auprès de la famille. La maman adhère facilement à la proposition du chef d'établissement. C'est d'autant plus précieux quand nous n'avons que trois jours pour rentrer en relation avec la jeune, établir un lien de confiance et lui permettre de repartir avec des objectifs correspondant à ses besoins.

L'un de nombreux avantages de ce dispositif est de rendre acteurs parents et enfant. Cette façon de travailler permet d'agir en continu sur le temps de la prise en charge.

Je m'explique : chaque fin de journée de travail, nous appelons le parent pour lui faire part de la thématique travaillée dans la journée et des comportements observés de leur enfant. Dans le cas de Camille, cela a permis à la maman de changer de regard sur sa fille, d'entamer la conversation et de lever des freins qui s'étaient installés dans leur relation. Par exemple, nous évoquons, avec la maman, le fait que Camille a besoin d'être valorisée, comme son frère, sur ses propres capacités et toutes les bonnes choses qu'elle est capable de faire ou qu'elle améliore. Ou encore, nous encourageons la maman à communiquer avec Camille (car elle est assez mature pour son âge) et lui proposer des temps à deux pour qu'elles sortent de cette routine de frustrations (Camille se plaint d'être dévalorisée par rapport à son frère et Madame se plaint que sa fille ne fait plus rien avec elle).

Ces temps d'échanges entre adultes permettent de travailler l'axe de la parentalité, de remettre le parent dans une posture d'adulte accompagnant responsable. Cette étape instaure une collaboration et une relation de confiance avec le parent et s'avère bénéfique pour toute la famille.

Une fois le temps d'accueil terminé arrive le rendez-vous de retour au collège qui sert aussi à la maman de Camille pour exprimer tout le bien qu'elle pense de sa fille en présence du principal et de moi-même. Elle évoque le changement de sa fille et sa joie de retrouver sa fille. L'une comme l'autre ont profité de cette parenthèse dans la scolarité de Camille pour mettre à plat une problématique familiale, se remettre en question et démarrer de nouvelles habitudes de fonctionnement.

Ce rendez-vous est pour moi un lieu de rencontre et/ou de retrouvailles entre le jeune et sa famille, le jeune et ses représentants scolaires, mais surtout un espace d'expression de la parole du jeune. Tous ces échanges, cette compilation d'observations, le recueil de la parole de Camille et de ses objectifs constituent un levier motivationnel puissant qui va déterminer un nouveau point de départ pour Camille.

Concevoir l'action éducative en lien avec l'environnement du jeune

Après avoir accueilli Camille pendant ces 3 jours, nous avons pu établir des objectifs de travail avec elle, en lien avec ses besoins. Nous avons la chance d'avoir un large choix de partenaires que nous pouvons solliciter en fonction des solutions à apporter aux élèves que nous accompagnons.

Dans le cas présent, voici ce que nous avons préconisé à Camille, à sa famille et au chef d'établissement, lors de son retour au collège :

- Mise au travail scolaire à la maison : Suivre le *planning réalisé à Alternative Suspension, avec Jessica de l'APAM*, pour instaurer des habitudes de travail et avoir un fil conducteur toute la semaine. Cet objectif est mesurable par la maman qui pourra échanger avec Camille sur ses facilités et difficultés.
- Mise au travail en classe : Suivre les règles énoncées par l'adulte, prendre ses cours en notes et poser des questions. Cet objectif est mesurable par *une fiche de suivi valorisante mise en place avec son professeur principal*. Cela répond à son besoin de réussir au collège et de rendre fier ses parents, de remonter son estime d'elle-même et sa confiance en elle.
- Réguler son utilisation de son téléphone : Mise en place de règles par les adultes de la maison ainsi que des activités en famille pour s'occuper et communiquer avec sa maman, notamment. Ce partenaire représente un allié de taille, le Parent ! *En utilisant le biais de la parentalité*, son besoin d'être éloignée de son téléphone est comblé. De plus, Camille se montre capable de changer de posture et de suivre des règles en les comprenant, sans frustration. Cet objectif répond doublement aux besoins de toute la famille : rétablir le dialogue et éviter les nuisances des réseaux pour Camille, c'est du gagnant-gagnant.
- Continuer à créer du lien Mère –Fille : La maman de Camille a fait un travail sur elle-même en voyant sa fille en faire un aussi. Nous lui suggérons de garder les coordonnées de *l'association Le chêne et ses racines* qui propose des moments d'écoute parents-enfants, parents en solo ou jeune en solo, afin d'avoir un espace de parole si le besoin s'en fait sentir. Cette recommandation s'est faite en aparté avec la maman lors de la fin du rendez-vous collège.

Il nous arrive aussi de suivre des élèves conjointement avec les éducateurs de Prévention Spécialisée de l'APAM, cela permet une meilleure lecture de la problématique du jeune et de trouver plus de solutions pour le jeune.

Conclusion

Les problématiques de Camille évoquées par l'établissement, avant la prise en charge de celle-ci, se sont confirmées : manque de travail et addiction aux réseaux. Ces problématiques masquaient un mal-être et une mésestime de soi. Camille avait une mauvaise représentation d'elle-même et se cachait derrière un personnage peu accessible afin de ne pas mettre en évidence sa réelle personnalité.

Ma collègue Jessica et moi-même avons utilisé des techniques métier telles que la relation d'aide, l'écoute active ou encore la pédagogie positive pour nous permettre l'entrée en relation avec la jeune, établir une relation de confiance et lui permettre de changer de regard sur elle-même.

Nous utilisons aussi des ateliers de développement personnel des YMCA, universitaires canadiens, qui ont fait leurs preuves auprès du public ciblé sur le dispositif Alternative Suspension.

J'ajouterais que ma formation de coach nous permet, au quotidien, de personnaliser les accueils et les outils utilisés afin de répondre aux besoins de chaque jeune. L'utilisation des TCC (thérapies comportementales et cognitives) et aussi un réel atout afin de déconstruire les schémas limitants de la personne accompagnés.

Camille a su intégrer les outils proposés par l'accompagnant, changer de regard sur certaines de ses représentations et se mettre en action afin d'améliorer son quotidien au collège et à la maison. Elle a mis en place des habitudes de fonctionnement qui lui permettent, encore aujourd'hui, de tenir ses engagements. Sa prise en charge se terminera mi-mars. Nous proposons un suivi au trimestre après le passage des élèves sur le dispositif, mais je dois dire que Camille est devenue assez autonome et continue à utiliser les outils et les solutions proposés. Nous prenons attaché auprès de sa mère et de sa conseillère principale d'éducation pour nous assurer de son autonomie. Nous restons dans la vigilance en allant la voir ponctuellement au collège.

Il me semble que les solutions proposées par le dispositif ont répondu aux besoins de Camille. Si j'analyse notre posture professionnelle réflexive, nous avons pu rentrer en relation avec la jeune plutôt rapidement, recueillir les informations relatives à son environnement, analyser ses besoins et ses limites afin de lui ouvrir le champ des possibles en lui proposant de mettre en place des actions qu'elle a elle-même élaborées, avec notre aide, et mises en place.

Nous continuons à l'encourager de loin et de nous assurer de lui trouver un relais à la fin de la prise en charge si cela s'avérait nécessaire.

Clotilde GOBILLOT Intervenante extérieure pour l'équipe éducative

MAURICE

Introduction

Maurice, âgé aujourd’hui de 19 ans, réside dans le quartier de l’Almont à Melun. Isolé et dépourvu d’un réseau de soutien familial ou social solide, il a également dû faire face à une acculturation importante, ayant quitté son pays natal, le Mali, en septembre 2021.

Notre première rencontre avec Maurice remonte à octobre 2021, peu après son arrivée en France. Alors scolarisé au lycée George Sand du Mée-sur-Seine, il s'est spontanément tourné vers l'APAM et ma collègue Laetitia B. pour solliciter de l'aide. Issu d'une grande fratrie, Maurice partage un appartement de type F4 avec son père, sa belle-mère, ses trois demi-sœurs et deux de ses frères. À l'époque, par manque de place, il dormait dans le salon avec son grand frère, tandis que son plus jeune frère résidait encore au Mali et n'est arrivé en France qu'en juillet 2024.

Sa première démarche auprès de l'APAM concernait sa participation à un chantier éducatif organisé à la ferme de Crisenoy. Très vite, Maurice a exprimé une volonté d'autonomie et un désir de subvenir à ses besoins, ce qui l'a amené à participer à d'autres chantiers éducatifs, dont celui de rénovation du local de l'APAM en 2022.

J'ai choisi d'analyser cet accompagnement, car il illustre de manière exemplaire la diversité des interventions mises en œuvre au cours de cette année. Parmi les 69 suivis réalisés dans le cadre de l'accompagnement éducatif, les démarches entreprises pour Maurice incluent l'aide à l'obtention de son titre de séjour, au renouvellement de son passeport et de sa carte vitale, l'accompagnement dans son orientation post-bac via Parcoursup, la préparation de son oral de baccalauréat, la demande de bourse CROUS postbac, la recherche de job étudiant ainsi que l'appui financier pour son permis de conduire. Maurice a su pleinement tirer parti de l'ensemble des dispositifs proposés par l'APAM.

Au-delà de son parcours administratif et éducatif, Maurice incarne des valeurs d'effort, de persévérance et d'honnêteté. Son parcours témoigne d'une intégration réussie, rendue possible par une collaboration étroite entre lui et l'équipe de l'APAM. Bien que cette analyse ne vise pas à mettre en avant le mérite de notre travail, force est de constater que Maurice ne serait probablement pas arrivé là où il est aujourd’hui sans cet accompagnement.

Déroulement de l'accompagnement éducatif

Problématique et besoins du jeune

Maurice est un jeune qui semble livré à lui-même en raison de l'absence fréquente de son père, souvent occupé par un travail qui l'amène à s'absenter plusieurs jours. Ses relations avec sa belle-mère et ses trois demi-sœurs, toutes nées en France et habitant le quartier de l'Almont depuis toujours, semblent distantes, ce qui contribue à son isolement.

Malgré une certaine autonomie, Maurice a un réel besoin de soutien et de conseils pour mener à bien les nombreuses démarches qu'il entreprend. Ses besoins ponctuels d'argent, bien qu'ils ne soient pas vitaux, restent importants pour lui et le rendent vulnérable aux sollicitations des « grands » du quartier, qui cherchent régulièrement des jeunes pour des activités illégales.

Afin de prévenir ce risque, Maurice a été orienté vers plusieurs chantiers éducatifs au cours des trois dernières années, lui offrant des opportunités d'occuper son temps de manière constructive et de générer des revenus de manière légale.

L'absence prolongée de figures familiales référentes, comme son père et son grand frère parti poursuivre ses études en province, le laisse souvent seul pour gérer des démarches administratives et sociales complexes. Ces éléments justifient la mise en place d'un accompagnement personnalisé et suivi sur plusieurs années, intensifié après ses 18 ans en raison des responsabilités et des enjeux supplémentaires qu'il doit désormais affronter.

Quels sont les besoins, les ressources, les centres d'intérêt de ce jeune ?

Développement d'une relation privilégiée et accompagnement adapté

J'ai pu établir une relation privilégiée avec Maurice, fondée sur une écoute active et une disponibilité constante, ce qui m'a permis de répondre efficacement à ses besoins fondamentaux. Cette relation s'est également construite grâce à un accompagnement adapté, orientant le jeune vers les partenaires appropriés pour répondre à ses demandes spécifiques.

Maurice a su devenir acteur de son propre accompagnement en s'investissant dans les différentes missions qui lui ont été confiées, lesquelles ont toujours été réalisées dans les délais impartis. Cette attitude proactive a permis d'avancer rapidement sur les différentes démarches, évitant ainsi des retards dans son parcours. La confiance mutuelle s'est installée naturellement, nourrie par une réponse réciproque et cohérente aux différentes sollicitations dans le cadre de son suivi éducatif.

Freins et opportunités dans l'accompagnement

Un des freins identifiés dans l'accompagnement réside dans certaines conceptions et modes de pensée de Maurice, probablement influencés par ses origines culturelles et religieuses. Ces différences de perception ont parfois nécessité des ajustements pour aborder certains sujets délicats. Cependant, Maurice est un jeune ouvert à l'échange, qui écoute avec attention, ce qui facilite le dialogue.

C'est pour cette raison que je lui ai proposé de participer au projet « Vie affective et sexuelle des adolescents ». Ce projet visait notamment à travailler sur les relations garçons-filles, tout en lui offrant un espace d'échange avec d'autres jeunes aux horizons variés. Cette expérience lui a permis de réfléchir et, je l'espère, d'évoluer sur certains sujets contemporains.

Atouts de Maurice

Maurice possède de nombreux atouts qui favorisent son accompagnement. Il est extrêmement motivé à avancer et à construire son avenir professionnel. Sociable et intelligent, il est à l'écoute des conseils et met en pratique les recommandations qui lui sont faites. Ce jeune ne craint pas les efforts ni le travail, surtout lorsqu'il sait que cela peut lui permettre d'atteindre ses objectifs. Il a une vision claire de ses besoins, formulant des demandes explicites, ce qui facilite la mise en œuvre des démarches adaptées.

Favoriser la sociabilisation et l'autonomisation

L'accompagnement de Maurice a visé à renforcer son processus de sociabilisation et d'autonomisation. Il a participé à des actions collectives telles que des chantiers éducatifs ou des projets comme « Vie affective et sexuelle des adolescents ». Par ailleurs, des actions individualisées ont permis de l'appuyer dans ses démarches personnelles, comme la recherche d'un emploi étudiant.

L'accompagnement non systématique a également été un levier pour développer son autonomie. Maurice effectuait certaines démarches seul et me faisait systématiquement un retour sur leur déroulement. Cette dynamique a consolidé sa capacité à prendre en main ses propres responsabilités.

Reconnaitre et faciliter la fonction parentale

Maurice, originaire du Mali, a vécu avec sa mère jusqu'à l'âge de 15 ans avant de rejoindre la France dans le cadre d'un regroupement familial. Depuis, il vit avec son père, sa belle-mère, ses trois demi-sœurs, et son grand frère. Cette séparation avec sa mère, ainsi que l'absence de son petit frère resté au Mali, représentent des éléments affectifs importants dans sa vie. Maurice reste très proche de sa mère, qu'il appelle plusieurs fois par semaine, exprimant une inquiétude constante pour elle.

Son grand frère joue également un rôle clé en tant que conseiller et soutien, ayant lui-même traversé des étapes similaires quelques années auparavant. Maurice entretient également une relation respectueuse avec son père, malgré une certaine rancœur liée à sa belle-famille. Le père reste cependant attentif aux besoins de son fils, que ce soit sur le plan scolaire, alimentaire, ou matériel, et il accorde beaucoup d'importance à la réussite éducative et sociale de Maurice.

Bien que le père soit souvent absent pour des raisons professionnelles, il n'abandonne pas son rôle parental. Il est toujours disponible pour répondre aux sollicitations, que ce soit celles de son fils ou de l'APAM. Toutefois, le fait que Maurice n'ait pas vécu son adolescence auprès de son père a laissé un vide émotionnel, bien qu'il ne semble pas en être affecté dans la poursuite de ses démarches et projets professionnels.

Cela n'a pas empêché la mise en place d'une confiance mutuelle avec le père qui s'est construite à travers l'accompagnement régulier et adapté de Maurice. Grâce à ce suivi, nous avons su instaurer un lien solide entre la famille, le jeune, et les intervenants, contribuant ainsi à soutenir son parcours de manière durable et efficace.

l'accompagnement éducatif 2024 du jeune

L'accompagnement de Maurice s'est articulé autour de plusieurs axes majeurs visant à répondre à ses besoins sociaux, administratifs, éducatifs, et professionnels, dans un contexte de précarité et de démarches complexes liées à son statut administratif.

1. Soutien administratif et démarches de régularisation

L'accompagnement s'est concentré sur la constitution et le suivi des demandes de titre de séjour, un processus long et ponctué de nombreux obstacles. Des interventions multiples ont été nécessaires pour rassembler les documents requis, répondre aux refus de la préfecture, et rectifier les démarches lorsque des erreurs étaient constatées.

Cela a impliqué des rendez-vous à la préfecture, la mise en place de solutions numériques, et des échanges constants avec les services concernés. Le résultat a été l'obtention d'un récépissé permettant à Maurice de travailler, ainsi que la promesse d'un titre de séjour de longue durée qu'il a obtenu deux semaines après.

2. Accompagnement éducatif et insertion professionnelle

Maurice a bénéficié d'un soutien pour ses études, notamment à travers la préparation de son grand oral du baccalauréat et la recherche d'une entreprise pour une alternance dans le cadre d'un BTS en logistique. Il a également été accompagné lors de forums d'apprentissage pour élargir ses opportunités professionnelles.

Parallèlement, des démarches ont été entreprises pour améliorer son autonomie financière et faciliter son insertion professionnelle, comme la recherche de financements pour son permis de conduire et l'inscription à la Mission Locale pour bénéficier d'aides régionales.

3. Aide sociale et matérielle

Maurice a été soutenu dans l'accès à des droits sociaux tels que la mise à jour de sa situation auprès de la Sécurité sociale et la reconstitution de dossiers pour bénéficier d'aides financières. Une attention particulière a été portée à ses démarches auprès de la CPAM et à la gestion de sa bourse scolaire.

Des demandes d'aide au Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) ont également été déposées et défendues en commission pour financer son permis de conduire, n'ayant pas pu bénéficier de l'aide régionale au vu de son statut étudiant. Une nouvelle demande de FAJ est en cours pour couvrir partiellement les frais liés à son internat.

4. Soutien moral et logistique

Tout au long de cet accompagnement, Maurice a bénéficié d'un soutien humain constant. Cela s'est traduit par des conseils, un suivi régulier, et un appui dans des démarches complexes, notamment celles liées à l'administration. Ce soutien s'est également matérialisé par des gestes concrets, comme l'impression de documents ou l'accompagnement physique à des rendez-vous importants.

5. Réflexion et sensibilisation à la vie affective et sexuelle

Maurice a participé au projet « Vie affective et sexuelle des jeunes d'aujourd'hui », une expérience qui lui a permis de développer plusieurs compétences. Cela inclut l'écriture d'un texte, sa mise en œuvre, et la répétition en tant qu'acteur, mais aussi la réalisation d'une capsule vidéo destinée à être utilisée comme support pédagogique dans les établissements scolaires dans les années à venir.

Au-delà de l'aspect technique et artistique de ce projet, il s'agissait également de créer des espaces d'échange entre adolescents, filles et garçons, pour discuter de leurs pratiques, de leurs perceptions mutuelles, et des relations qui peuvent se nouer. Ces échanges, enrichis par la diversité culturelle et religieuse des participants, lui ont offert une opportunité de réflexion sur des thématiques telles que l'homosexualité ou l'égalité fille/garçon dans notre société.

À travers nos discussions approfondies après ces ateliers, il semble que cette expérience ait contribué à faire évoluer sa pensée de manière positive sur certains enjeux contemporains, lui permettant d'élargir sa vision et de remettre en question certaines idées préconçues.

Les résultats obtenus grâce à cet accompagnement suivi et pluridimensionnel sont :

- Maurice a pu obtenir un titre de séjour de 10 ans.
- Il a bénéficié d'une aide financière pour son permis de conduire et d'une bourse du CROUS de 5000€
- Il a poursuivi ses études avec une meilleure visibilité sur son orientation post-bac et ses objectifs professionnels.
- Il effectue parfois de petites missions d'intérim les samedis.
- Il a renforcé son autonomie administrative et développé une capacité à naviguer dans les démarches sociales et administratives.

Ce parcours illustre l'importance d'un accompagnement personnalisé et global, basé sur une relation de confiance, pour surmonter les freins à l'autonomie et favoriser une insertion durable.

3/ en conclusion

L'accompagnement de Maurice reflète le rôle crucial d'un soutien éducatif et social adapté dans la trajectoire d'un jeune confronté à des défis multiples : isolement familial, adaptation culturelle, et complexité des démarches administratives. Ce parcours illustre la capacité de Maurice à mobiliser ses ressources personnelles, telles que sa détermination, son intelligence et sa vision claire de ses objectifs, pour dépasser les obstacles et construire un avenir prometteur.

Grâce à un suivi pluridimensionnel, Maurice a pu obtenir des résultats significatifs :

- Une régularisation administrative durable, avec l'obtention d'un titre de séjour de dix ans.
- Une progression tangible vers l'autonomie financière et sociale, renforcée par ses initiatives personnelles et les aides mobilisées.
- Une insertion éducative et professionnelle consolidée, témoignant de son engagement dans ses études et ses projets professionnels.

Au-delà des résultats concrets, l'accompagnement a permis de construire une relation de confiance mutuelle entre Maurice et les intervenants. Cela a favorisé non seulement sa sociabilisation et son autonomisation, mais aussi une évolution positive de ses perceptions, notamment sur des enjeux contemporains abordés dans des ateliers collectifs.

Ce parcours met en lumière l'importance d'un accompagnement global, alliant soutien humain, actions concrètes, et sensibilisation culturelle. Il démontre que, malgré les contraintes liées à son contexte familial et administratif, Maurice a su devenir acteur de son développement.

Cela souligne également l'impact durable que peut avoir un engagement éducatif de proximité dans l'accompagnement des jeunes en situation de fragilité.

En conclusion, le chemin parcouru par Maurice témoigne de la pertinence et de l'efficacité d'une approche individualisée, adaptée aux besoins spécifiques d'un jeune en quête d'autonomie et d'intégration.

L'accompagnement de Maurice est toujours en cours à ce jour, puisqu'il est actuellement en première année de BTS et envisage de poursuivre sa deuxième année en alternance l'année prochaine. Ce projet lui permettrait d'obtenir un revenu régulier et de concrétiser son objectif de s'installer avec son grand frère dans un appartement indépendant.

Dans cette optique, il est probable qu'il fasse encore appel à notre soutien en 2025, notamment pour l'aider à trouver un employeur en alternance et à effectuer les démarches nécessaires à l'obtention d'un logement. Par ailleurs, il a déjà orienté son petit frère vers nos services, démontrant la confiance qu'il nous accorde et le rôle que nous pourrions continuer à jouer en tant que personnes-ressources pour sa famille dans le futur.

Olivier ROUX pour l'équipe éducative

AMANDINE

J'ai choisi d'aborder la situation d'Amandine, car il s'agit de mon premier accompagnement en Prévention Spécialisée. Avec cet écrit, je souhaite mettre en avant l'importance de l'écoute et du soutien à travers des temps « informels » tels que les trajets en voiture. La situation choisie permet aussi d'évoquer les diverses actions que l'APAM a tenté de mettre en place face aux difficultés rencontrées, notamment la tentative d'inclure et de travailler avec la famille.

La rencontre :

Cela fait à peine deux mois que je viens d'arriver à l'APAM, je prends mes marques petit à petit et je commence les ritualisations dans les établissements scolaires avec mon binôme. C'est lors d'un de nos passages au lycée que nous sommes sollicitées par la personne qui gère le point écoute "jeunes" dans l'établissement. Le lycée vient de rédiger une information préoccupante (IP) pour jeune fille de seconde qui rencontrera des difficultés familiales et une consommation de stupéfiants importantes. Le lycée se demandait si, dans les missions de l'APAM, il était possible d'accompagner physiquement la jeune fille à ses rendez-vous chez un psychologue du CMP. C'est dans ces conditions, à la demande d'un partenaire, que je me mets en contact pour la première fois avec Amandine. Je me présente à elle, j'explique brièvement ce qu'est l'APAM et lui propose donc de l'accompagner une fois par semaine à son rendez-vous psy. La jeune est directement favorable et me remercie de bien vouloir l'accompagner.

La jeune :

Au moment de notre rencontre, Amandine a 16 ans, bientôt 17 ans. Amandine est une jolie jeune fille, très souriante avec beaucoup d'entrain. Dès les premiers accompagnements en voiture, un climat détendu s'installe entre nous. Elle m'explique alors vivre avec sa mère et son frère dans une jolie maison à Boissise-la-Bertrand. Ses parents sont séparés depuis plusieurs années et son père vit actuellement chez sa propre mère. Amandine a l'habitude de passer ses weekends là-bas.

Amandine me remercie tout le temps de prendre du temps pour elle chaque semaine pour l'accompagner à ses rendez-vous. Elle me dit que cela lui fait du bien. Elle a toujours un mot gentil pour les personnes qui la soutiennent dans sa situation : l'APAM, le psychologue, la dame du point écoute... Dès qu'Amandine entre dans la voiture, elle se transforme en vrai petit moulin à paroles, elle déverse beaucoup.

Ses problématiques :

Amandine m'a parlé très rapidement de sa consommation de stupéfiants. Elle dit qu'elle fume beaucoup de joints, qu'elle prend régulièrement des médicaments qu'elle « vole » à sa mère. Elle les prend dès le matin au réveil pour aller « défoncer » au lycée, car sinon elle n'a pas la motivation. Elle m'explique d'ailleurs que c'est pour cela que le lycée a fait un écrit, car elle s'endormait en cours, ne semblait pas en forme et avait de nombreuses absences et retards.

Amandine parle assez ouvertement de ses « envies de mourir », elle s'est déjà scarifiée ou a déjà pris des doses importantes de médicaments.

Au fur et à mesure de nos trajets hebdomadaires ensemble, les échanges sont de plus en plus fluides et j'avais l'impression que sa « séance psy » commençait dès qu'elle s'asseyait dans la voiture. Je sentais qu'Amandine avait besoin de parler, de s'exprimer notamment sur sa relation avec sa famille et principalement avec sa mère.

Amandine a aussi parlé de « flashs » qui lui reviendraient quand elle était plus jeune. Elle revoit un ancien compagnon de sa mère qui lui mettait les mains sur ses cuisses et l'aurait forcé de lui faire un bisou. Je conseille bien évidemment à Amandine d'en parler à son psychologue, mais que si elle ressent le besoin d'en parler plus, nous restons présents. Elle dit que sa mère minimise ces faits et ne la croit pas. Amandine dit que ses souvenirs sont trop flous.

La mise en place d'actions éducatives :

La jeune explique qu'avec l'IP et la venue des assistantes sociales au domicile, les relations avec sa famille s'étaient tendues. Sa mère a décidé de lui mettre un cadre strict alors qu'elle n'en avait jamais eu auparavant. En effet, lorsque qu'Amandine me parle de son quotidien, elle explique pouvoir sortir quand elle veut qu'elle prévient sa mère par textos de l'endroit où elle est et de l'heure où elle rentre. Qu'elle pouvait sortir en semaine, inviter des amies chez elle. Amandine a la sensation d'être « le vilain petit canard ». Son frère est valorisé par ses parents puisque c'est un très bon élève qui ne pose aucun souci de comportement.

Une rencontre avec la famille :

Après avoir échangé en réunion éducative sur la situation de la jeune, mon binôme et moi avons proposé à Amandine de rencontrer ses parents à l'APAM pour faire tiers et permettre à la jeune d'exprimer ses ressentis et qu'elle puisse aussi entendre les remarques de ses parents sur son propre comportement. Amandine est d'accord, mais redoute ce qui va pouvoir se dire lors de cet entretien.

Je décide donc d'appeler le père et la mère de la jeune. Les deux répondent favorablement à cette proposition et un rendez-vous est posé la semaine d'après. Au moment de la rencontre, je suis avec mon binôme et nous sentons directement une atmosphère assez tendue. C'est madame qui porte et prend la parole. Elle en veut à sa fille d'avoir « fait venir » des personnes au domicile pour vérifier comment vivait la famille. Madame précise que les seules difficultés sont celles causées par Amandine, qu'elle connaît très bien sa fille et qu'elle est en train de nous manipuler, nous, éducateurs. Pour madame, monsieur et son frère, Amandine est décrite comme une enfant capricieuse, qui a besoin d'attirer l'attention. C'est d'ailleurs le retour qu'auraient fait les assistantes sociales lors de leur évaluation. Les parents d'Amandine ont envisagé devant les AS de mettre Amandine en internat scolaire, solution qui améliorerait donc à la fois le cadre familial et la scolarité de la jeune. C'est leur positionnement qui aurait permis de classer sans suite l'évaluation.

Lors de cet échange à l'APAM, Amandine pleure beaucoup. Aucun d'entre eux ne se préoccupe de la réconforter alors que le frère d'Amandine est très soutenant avec sa mère surtout lorsque Amandine aborde la consommation d'alcool de leur mère. Madame nie toute problématique, mais explique tout de même être suivie par un psychiatre et prendre un traitement. Nous avons pu constater que le père d'Amandine est celui qui tente le plus de comprendre sa fille, mais qu'il ne s'oppose pas à son ex-compagne.

À la fin de cet entretien, les parents remercient l'APAM de prendre soin de leur fille, mais nous mettent en garde sur la manipulation de cette dernière.

Je trouve que cette instance a encore plus consolidé le lien de confiance de la jeune vis-à-vis de l'APAM ; elle s'est sentie soutenue par l'équipe face à sa propre famille.

Après cela, le climat familial ne s'est pas amélioré loin de là. Amandine qui voyait son père tous les weekends ne peut plus se rendre au domicile de sa grand-mère qui refuse de l'accueillir. Amandine sait que sa mère a longuement échangé avec son ancienne belle-mère.

Au fil des semaines, la situation ne s'arrange pas. Amandine se met plus en danger, elle ne respecte pas le nouveau cadre imposé par sa mère et se retrouve enfermée dehors.

J'ai donc commencé à proposer des rencontres plus régulières à Amandine autre que les accompagnements psy. Amandine est venue faire de la peinture à l'APAM ; Elle a été un élément moteur dans la mise en place de notre « expo » dans les toilettes. Amandine a une véritable fibre d'artiste, elle est douée en dessin. Nous avons fait des sorties. La jeune a participé à la réalisation d'un court-métrage où elle joue un rôle important. Amandine a besoin d'être valorisée, c'est important qu'elle entende de la part des adultes qui l'entourent des choses positives la concernant, car Amandine est une jeune pleine de ressources.

Des Informations préoccupantes pour alerter et protéger la jeune :

En concertation avec la cheffe de service, une IP va être rédigée (ainsi qu'un complément d'IP) durant l'été 2023, car la situation s'est détériorée. Les mises en dangers d'Amandine étaient de plus en plus fréquentes. La jeune, honnête, m'explique trainer plus longtemps dehors pour être le moins possible chez elle. Elle fréquente des personnes (souvent des jeunes hommes plus âgés) pour fumer gratuitement. Nous échangeons longuement sur ces mises en danger et Amandine tente de se justifier en expliquant qu'elle gère la situation.

De plus, Amandine a été très impactée par un acte posé par sa mère. Sa mère a décidé, sans prévenir sa fille, de donner leur chien (c'est Amandine qui s'en occupait, qui dormait avec ...) puisque la jeune ne s'en occupait plus, car elle n'était que très rarement au domicile.

Lors de la rédaction de l'IP avec ma cheffe de service, l'APAM préconisait une mesure d'AEMO pour travailler notamment le lien mère/enfant. Mais lors du complément d'IP et de la dégradation des relations, l'APAM s'est positionné sur une demande de placement pour qu'Amandine puisse être sécurisée.

Le psychologue qui suit Amandine depuis plusieurs mois a lui aussi rédigé une IP de son côté avec les éléments qu'avait pu lui rapporter la jeune lors de leurs entretiens. Monsieur avait proposé de revoir le père et la mère de la jeune, mais l'entretien avait coupé court quand madame avait quitté le bureau.

Suite à l'IP, il aurait été décidé qu'un « signalement au Parquet aux fins de saisine du Juge des Enfants en Assistante Educative ». Mais il n'y a rien eu depuis.

Une rencontre qui ne va pas l'aider ...

C'est dans ces conditions de fragilités et de souffrances qu'Amandine se met à fréquenter un homme qui lui tournait autour depuis un moment ; un homme plus âgé (29 ans), consommateur de cannabis et père d'une petite fille de 4 ans.

En septembre, une nouvelle altercation entre Amandine et sa mère a éclaté au sujet du cadre à respecter. Les deux femmes en viennent aux mains et Amandine décide de quitter le domicile pour s'installer avec cet homme dans cette situation peu confortable.

En effet, Amandine part vivre chez son petit ami, qui vit chez son ex avec sa fille. Mais leur relation doit rester secrète devant l'ex-compagne et la fille. À tout juste 17 ans, Amandine se retrouve à devoir s'occuper d'une petite fille en l'emmenant et la cherchant à l'école, en lui préparant à manger, la couchant ...

Toutes ces difficultés personnelles ont impacté la scolarité de la jeune. Alors qu'au 1^{er} trimestre Amandine avait eu les félicitations au conseil de classe malgré ses nombreuses absences, au fur et à mesure que l'année se poursuit, Amandine est de moins en moins présente en cours, ses notes chutent. Elle a rencontré l'assistante sociale du lycée. Amandine lui a expliqué avoir quitter le domicile familial, a parlé des conflits avec sa mère et l'AS s'est rapidement inquiétée de la situation. Cette professionnelle nous contacte après qu'Amandine ait expliqué le lien qui nous unissait à elle. L'assistante sociale décide à son tour de rédiger une nouvelle IP, nous en sommes alors à la 5[°] IP concernant cette jeune en moins d'un an.

Une nouvelle proposition d'actions éducatives proposée par l'APAM :

Après concertation avec l'équipe éducative de l'APAM, la cheffe de service me propose de mettre en place une CAEO (commission d'aide d'évaluation et d'orientation) afin d'obtenir de l'aide dans cette situation puisque les différents écrits alertant sur la situation de la jeune n'ont rien donné.

Nous nous sommes donc rendues à la MDS pour présenter la situation dans cette commission. Dans un premier temps, les professionnels présents autour de la table se sont interrogés sur le peu d'impact qu'avaient eu les différents écrits formulés par plusieurs professionnels bien distincts (établissements scolaires, APAM, psychologue ...). Pour eux, effectivement, il semblait essentiel que la jeune puisse être accompagnée par l'ASE pour être sécurisée et avoir un lieu de vie plus pérenne. Ils ont alors proposé que ce soit la jeune qui écrive directement une lettre au juge des enfants. Avec la cheffe de service, nous décidons de recevoir Amandine toutes les deux afin de lui faire un retour de la réunion la concernant. Nous lui pointons nos inquiétudes et nos craintes la concernant. Nous voulons lui faire comprendre qu'effectivement, un placement remettrait du cadre, et que cela lui serait bénéfique pour pouvoir se remobiliser d'une manière générale.

Le placement est acté, mais ...

Amandine est favorable à rédiger un écrit au juge, elle sollicite mon aide dans la rédaction. Rapidement après l'envoi de son courrier, la jeune est convoquée devant le juge des enfants. Les deux parents sont tous les deux convoqués et Amandine a souhaité que je sois présente à ses côtés.

Le jour J, seul Monsieur est présent. Madame ne s'est pas présentée et selon les dires de Monsieur, elle serait actuellement à l'étranger en vacances. La juge des enfants a d'abord tenu à entendre Amandine et moi-même. Amandine a alors pu délivrer tout ce qu'elle avait à dire. Monsieur a ensuite été entendu seul. À la fin, la juge nous a réunis.

Elle a alors expliquer à Amandine, que son père ne serait pas en capacité (financière et logistique) d'héberger sa fille, car il vit actuellement chez sa propre mère qui refuse d'accueillir Amandine et que Monsieur serait favorable à un placement pour l'intérêt de sa fille. La juge des enfants a alors ordonné une mesure de placement afin de protéger la jeune.

À la sortie du tribunal, Amandine s'est sentie une nouvelle fois délaissée par sa famille, un sentiment d'abandon. Son père s'excuse à demi-mot de la situation dans laquelle ils se trouvent, mais ne se positionne pas pour autant. Mais il était présent.

À peine le rendez-vous terminé, Amandine me dit qu'elle ne souhaite plus aller en foyer. Elle sait d'avance qu'elle ne tiendra pas et surtout culpabilise de laisser son petit copain et sa fille dont elle s'occupe de plus en plus.

J'essaie de lui faire comprendre que le placement ne durera qu'un temps, car sa majorité approche à grands pas et que le plus important actuellement c'est qu'elle puisse prendre soin d'elle et d'elle seule. Amandine ne se saisira pas tout de suite du placement. Malgré l'ordonnance de la juge, la jeune refuse de se rendre à la MDS. Durant cette petite période, c'est la première fois qu'Amandine ne répond plus à mes appels. Nous en avons d'ailleurs parlé un peu plus tard et la jeune m'a expliqué que la méfiance s'était emparée d'elle, qu'elle a craint que je « la force » à y aller ou que je dise à l'ASE où elle se trouvait et que son ami et sa fille aient des problèmes à cause d'elle. Malgré tout, j'ai continué de lui envoyer des messages. Je voulais qu'elle sache que l'APAM serait toujours derrière elle si elle en ressentait le besoin.

Et puis, quelques jours passent et je reçois un appel d'Amandine. J'entends directement à sa voix qu'elle ne va pas bien. Tout doucement et la voix tremblante, Amandine me dit « Nathalie, je veux être placée ». Ni une ni deux, je prends la voiture et débarque la chercher là où elle vit pour l'emmener dans la foulée à la MDS. Quand je récupère Amandine, je sens qu'elle est fatiguée, éprouvée. Elle m'explique que son copain a voulu l'enfermer pour qu'elle ne sorte pas, lui cacher son téléphone pour qu'elle ne parle à personne et qu'il peut avoir des comportements violents vis-à-vis d'elle.

Nous sommes reçues à la MDS par la coordinatrice et une éducatrice. J'accompagne Amandine sur son lieu de placement. J'ai le sentiment ce jour-là qu'Amandine voulait vraiment se sortir de l'emprise que pouvait avoir cet homme sur elle. Mais la jeune ne restera que quelques jours là-bas. Elle est rapidement retournée vivre chez son copain. Amandine aura 18 ans dans deux mois. Malgré le peu de temps passé en foyer, je pense que cela a servi à Amandine par la suite. Cela a pu lui donner le courage, la force de se dire qu'elle peut partir.

Effectivement peu de temps après sa majorité, et après des violences de trop, Amandine a réussi à quitter cette personne, elle est partie d'elle-même porter plainte contre les faits de violences qu'elle a subi et a été hébergée chez une femme qu'elle avait connue quelque temps auparavant. Depuis, Amandine semble avoir repris sa vie en main et semble beaucoup plus apaisée.

Elle a repris sa scolarité, est passée en terminale, va en cours tous les jours, rattrape le stage qu'elle n'avait pas fait l'année précédente. Elle souhaite se donner les moyens d'obtenir son bac. Amandine semble avoir stoppé ou très fortement diminuer sa consommation de cannabis. Dès qu'elle a eu 18 ans, elle a trouvé un job chez Mac do en plus de sa scolarité. Elle se sent bien chez son amie qui est plus âgée qu'elle. De plus depuis peu, elle a un nouveau petit ami qui semble très correct avec elle.

Malgré toutes ses difficultés, Amandine est toujours restée en lien avec l'APAM et plus précisément avec moi. Elle s'est mobilisée sur des ateliers tels que la expo, c'est une jeune très douée dans le dessin et a été d'une grande aide pour ce projet porté par l'APAM. Elle a participé à la réalisation du court-métrage #frencontre en avril 2024 (co- écrit et réalisé par l'association Hunting project). Elle est aussi venue au séjour en octobre 2024 avec l'ensemble des jeunes participants à ce projet. L'APAM a toujours souhaité la valorisée pour ce qu'elle est, une jeune fille agréable, pétillante avec de grandes qualités.

Nathalie THEPOT pour l'équipe éducative

HAMED

J'ai décidé de faire un écrit sur une des situations de jeunes anciens mineurs non accompagnés passés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Ce sont des situations qui me tiennent à cœur sûrement grâce à mon expérience professionnelle précédente. En effet, j'ai travaillé pendant près de cinq ans dans un service accompagnant les MNA dans le 91. La plupart de ces jeunes ont fait le choix de quitter leur

Peu de temps après mon arrivé à l'APAM j'ai été confronté à plusieurs demandes de jeunes dans leurs démarches de régularisation.

Hamed est un jeune qui est venu à l'APAM avec un ami pour demander de l'aide dans ses démarches. Au moment de notre rencontre, Hamed a 20 ans. Il est hébergé chez un ami à qui il verse une somme d'argent par mois.

J'ai pu constater que ces jeunes qui ont connu quasiment le même parcours de vie se soutiennent mutuellement. Ils peuvent s'héberger, donner les numéros de personnes pouvant les aider (APAM, Secours catholique ...).

Hamed m'explique rapidement son parcours jusqu'à notre rencontre. Il est originaire du Mali. Il a pris la décision de venir en France pour avoir une meilleure chance de construire sa vie personnelle et professionnelle et pour aider sa famille restée au pays. Il arrive sur le territoire français en octobre 2019, il est âgé de 16 ans. Le même mois, il est pris en charge par l'aide sociale à l'enfance par une ordonnance en assistance éducative jusqu'à sa majorité.

Lors de sa prise en charge, certaines choses se sont mises en place pour Hamed. Il a pu obtenir un numéro de sécurité sociale et une carte vitale. Au niveau de sa scolarité, le jeune a débuté un titre professionnel en apprentissage en tant qu'agent d'entretien du bâtiment ; diplôme qu'il a obtenu le 31/08/2021 (il a 18 ans).

Les éducateurs qui l'accompagnent à ce moment constituent avec lui un dossier pour sa demande de régularisation en préfecture. Mais les délais étant très longs, Hamed n'a pas eu de retour de son rendez-vous avant la fin de sa prise en charge.

Si je comprends bien le fonctionnement de la MDS du 77, les jeunes MNA sont pris en charge jusqu'à leur majorité. Les jeunes qui ne sont plus en scolarité à ce moment-là quittent le dispositif et doivent se débrouiller dans le droit commun.

Hamed m'explique donc qu'une fois qu'il s'est retrouvé seul, son rendez-vous à la préfecture est arrivé en mars 2022. Il s'y est rendu, mais comme à ce moment-là, il n'avait plus d'apprentissage, la préfecture ne lui a pas délivré ni de récépissé ni de titre de séjour.

Le jeune a réussi, seul, à faire des stages non rémunérés chez son ancien employeur. Cela permettait à Hamed de continuer à gagner en expérience et surtout à ne pas rester à rien faire. En octobre 2022, cet employeur accepte de prendre Hamed en apprentissage sur 2 ans pour un CAP monteur en installations sanitaires. Le jeune dispose donc de fiches de payes chaque mois, mais n'a pourtant aucun document lui permettant de travailler légalement sur le territoire français.

C'est donc dans ces conditions que je rencontre Hamed. Il s'agit d'un jeune très calme, respectueux. Il s'exprime assez correctement en français, mais se dit perdu dans toutes les démarches administratives. Hamed craint tous les jours de se faire contrôler par la police, car il n'a pas de papiers. Il sort peu à part pour aller au travail.

Je lui propose de l'accompagner dans ses démarches de régularisation. Je lui faire comprendre que le processus sera long et que sa situation est particulière, car Hamed dispose de fiches de payes sans avoir le droit de travailler.

Nous commençons par nous renseigner auprès d'une multitude de partenaires pour savoir par quel biais faire la demande en préfecture. Nous nous sommes mis en lien avec le Pimm's, avec un avocat spécialisé en droit des étrangers. Mais personne ne semblait savoir à quel titre pouvait prétendre Hamed : Titre de séjour jeune pris en charge par l'ASE ? Titre de séjour avec une régularisation par le travail ? Un titre de séjour pour admission exceptionnel au séjour ?

À chaque rendez-vous posé, Hamed est ponctuel. Il amène à chaque fois les documents nécessaires. Il est favorable à chaque proposition que je lui fais.

Nous avons tenté de nous mettre en lien avec son patron actuel pour voir avec lui s'il accepterait de faire une promesse d'embauche sous réserve de l'obtention de son titre de séjour. Son employeur est d'accord et semble vouloir aider Hamed dans ses démarches. Il connaît ce jeune depuis plusieurs années et valorise le bon travail et le bon esprit de ce jeune. Après de nouveaux renseignements, nous nous sommes rendu compte que les démarches de régularisation par le travail n'étaient pas les plus adaptées à sa situation.

Après échanges en réunion d'équipe avec les collègues, j'entends parler du secours catholique et des bénévoles qui accompagnent ces jeunes dans leurs démarches. Nous prenons alors rendez-vous avec une dame.

Hamed, comme à son habitude, est à l'heure et a apporté son dossier avec tous les documents qu'il a en sa possession depuis son entrée en France. C'est le jeune lui-même qui explique sa situation ; je suis surtout présente pour le soutenir et reprendre là où c'est plus difficile pour lui. La dame bénévole nous explique qu'elle peut constituer avec nous le dossier, qu'ils ont un contact en préfecture qui pourra lui dire si le dossier pourra passer ou non.

Elle explique au jeune qu'il va devoir se démener pour obtenir les documents manquants pour sa demande de régularisation.

Puisque Hamed n'a pas de passeport malien, il devra se rendre à l'ambassade du Mali pour en faire la demande et en attendant avoir une attestation de non-délivrance de passeport.

Hamed doit imprimer, copier l'ensemble de ses fiches de payes et de contrats de travail. L'APAM l'aide à constituer le dossier le plus complet possible. Il doit justifier de sa domiciliation avec une attestation d'hébergement, la photocopie de l'identité de son hébergeur et un justificatif de domicile.

Même avec son passage à l'ASE, Hamed n'avait jamais fait de déclaration d'impôts. C'est ce genre de démarches qu'il ne sait pas faire seul. Il a besoin d'être soutenu. L'administration française est très complexe et les jeunes MNA ne sont pas assez accompagnés dans ces démarches.

Après des mois d'attente, le dossier est envoyé en préfecture. Grâce à l'implication du jeune, le soutien de l'APAM et l'aide précieuse du secours catholique, Hamed reçoit un courrier de cette institution expliquant que « compte tenu des informations figurant dans les documents que vous m'avez transmis à l'appui de cette demande, j'ai décidé, à titre dérogatoire et tout à fait exceptionnel, de vous délivrer une carte de séjour temporaire mention « vie privée et vie familiale ».

Hamed m'a toujours remercié pour mon travail à ses côtés. Aujourd'hui, il vit en couple dans l'Oise, il travaille légalement en intérim. Il a récupéré son titre de séjour en préfecture qui est valable jusqu'en octobre 2025. Hamed n'a pas besoin de faire le contrat d'engagement républicain et des heures de français, car il a pu justifier d'au moins 3 ans de formation en France.

Il souhaite maintenant faire les démarches pour passer son permis.

Nathalie THEPOT pour l'équipe éducative

LOGAN

Logan est un jeune qui nous a été présenté par une professionnelle du SAE de Dammarie-les-Lys.

Ce jeune bénéficiait d'une mesure AEMO qui allait prendre fin dans quelques mois. L'idée de l'entretien était de permettre à ce jeune qui allait être majeur dans quelques mois, de pouvoir rencontrer des professionnelles qui pourrait l'accompagner après sa majorité s'il le souhaite.

La rencontre s'est faite au sein de l'APAM. Le jeune ne nous a pas donné de nouvelle à sa majorité. C'est seulement un an après qu'il me sollicite, car il souhaite trouver un logement. En effet, le jeune rencontrait des problèmes avec les jeunes de son quartier au Mée-sur-Seine. Il était menacé de mort ainsi que sa famille pour des histoires d'argent que des jeunes lui réclamaient. Ces personnes se sont rendues à son domicile pour le chercher, ils auraient menacé les membres de sa famille. D'un commun accord avec sa mère ils ont décidé qu'il devrait quitter le domicile afin de préserver la sécurité de sa famille.

Logan me contacte alors en exposant cette situation urgente. Je le reçois afin de faire un point et évaluer l'urgence. Il était hébergé chez un ami au Mée-sur-Seine. Je me rends compte que même pour sortir de chez son ami, Logan met en place des stratégies pour ne pas être repéré par les habitants. Et la situation l'angoisse énormément. Je lui propose de faire une fiche SIAO ainsi qu'une demande de contrat Jeune Majeur. Je me rapproche aussi de l'association France Fraternité et de leur dispositif « CEJ rupture ». Le volet Jeunes en rupture du Contrat d'engagement jeune s'adresse aux jeunes sans revenu et éloignés du service public de l'emploi, et qui cumulent certaines difficultés :

- Absence de logement stable ;
- Public spécifique (sortant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) par exemple
- Niveau de qualification, pour cibler les efforts vers les publics décrocheurs (niveaux 1 à 4, situation d'illettrisme/illectronisme, non ou faible maîtrise de la langue...) ;
- Problématiques de santé physique et mentale.

Le jeune répond à plusieurs critères pour ce dispositif qui propose un accompagnement social ainsi qu'un hébergement. Nous faisons la demande écrite. Logan est ensuite reçu pour un entretien, puis il est accueilli. Je rentre en lien avec son éducatrice où nous nous répartissons les tâches pour accompagner Logan sans faire de doublons. Nous effectuons des points réguliers pour évaluer la situation et de s'adapter. Notamment concernant la vie en collocation qui s'avère parfois compliquée pour ce jeune.

Nous avons collaboré sur la situation de ce jeune, qui a pu se stabiliser, notamment sur le plan professionnel où Logan a trouvé un travail et s'est apaisé par rapport aux tensions qui régnait au Mée-sur-Seine.

Malheureusement, le service sur lequel Logan était accueilli a fermé début octobre 2024. Il a intégré un centre d'hébergement d'urgence, mais ce modèle ne lui convenait pas. Nous avons alors pu relancer la demande de contrat jeune majeur. Nous avons été reçus à la MDS de Vaux le Pénil par deux professionnels afin d'exposer la situation de Logan.

Logan a pu intégrer un appartement en semi-autonomie dans le cadre d'un contrat jeune majeur dans la ville de Torcy.

Cette situation permet de mettre en avant l'importance du travail en partenariat. Nous constatons que pour un majeur en difficulté, le territoire offre des possibilités d'accompagnement adapté à la problématique. Ce jeune en difficulté va pouvoir affiner son projet de vie, en sécurité et accompagné par des professionnels pour consolider son autonomie. En tant qu'éducateur de Prévention Spécialisé, nous sommes restés disponibles après le suivi ASE, mais aussi lorsqu'il n'était rattaché à aucun dispositif. Nous sommes également restés en soutien lorsqu'il a intégré le CEJ et nous l'avons accompagné sur sa demande de contrat jeune majeur. Nous resterons toujours disponibles afin d'accompagner Logan dans ce projet ainsi qu'à la sortie de ce projet. Le suivi à l'APAM apparaît alors pour le jeune, comme un repère qu'il peut aller solliciter durant les différentes étapes de sa vie jusqu'à ses 21 ans. Cet accompagnement démontre l'importance du maillage partenariale. Le but du suivi est aussi d'apprendre au jeune à naviguer dans la société, en allant rechercher de l'aide auprès des dispositifs adéquats.

Mathieu MAIZEROI pour l'équipe éducative

LEO

« Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. »

Léo est en 6^{ème} ULIS dans le collège dans lequel j'interviens. Il est le petit frère d'une jeune accompagnée par ma collègue depuis quelque temps déjà, il connaît donc l'APAM. Je fais réellement sa rencontre lors d'une sortie organisée en forêt de Fontainebleau. L'objectif est qu'il puisse m'identifier et que, s'il le souhaite, nous commençons l'accompagnement.

Le papa de Léo à la garde complète de ses deux enfants suite à un placement de plusieurs années et ces derniers voient très peu leur mère. Monsieur s'est remarié et les enfants semblent apprécier leur belle-mère. Il est en demande d'aide de la part de l'APAM pour le soutenir. En effet, la famille a été accompagnée par un service d'Assistante Educative en Milieu Ouvert (AEMO) pendant quelques années et un soutien ponctuel n'est pas de trop. Je rencontre le papa pour la première fois à leur domicile avec ma collègue. Nous lui expliquons également que nous séparons l'accompagnement de Léo et de sa grande sœur pour qu'ils puissent avoir chacun leur espace.

Léo m'apparaît comme un garçon énergique et qui a un peu de mal avec les règles. Il peut très vite monter en énervement, le retour au calme est difficile et semble frustrant pour lui. Je suis en lien avec le service jeunesse de son quartier qui me fait le même retour, les activités collectives peuvent vite devenir compliquées à gérer lorsqu'il est là.

Au collège, si l'année de 6^{ème} s'est plutôt bien passée (quelques petits soucis de comportement), c'est en 5^{ème} qu'il commence à faire réellement parler de lui. Léo se met à mordre et à frapper ses camarades. Il réussit à provoquer les plus grands et de ce fait, lui aussi subit des coups. La CPE et l'infirmière scolaire, qui sont nouvelles dans l'établissement, acceptent rapidement de travailler en collaboration avec moi et me sollicitent dès qu'il s'agit de Léo. Je me mets également en lien avec sa professeur ULIS et un assistant d'éducation (AED) qui est l'adulte ressource de Léo dans le collège.

Lors d'une équipe éducative avec les professionnels ci-dessus ainsi que l'enseignante référente handicap, les chefs d'établissement et le papa, au mois de décembre 2023, nous échangeons sur le souhait de Léo d'aller en classe SEGPA. Tout le monde semble d'accord, de plus lorsque le jeune explique que ses accès de colère sont dus au fait de sa frustration de ne toujours pas être en SEGPA. La décision est prise de faire la demande via un dossier MDPH. Toutefois, nous sommes en décembre et la date limitée est mi-janvier. L'enseignant référent explique que c'est au papa de faire cette demande et pas à l'établissement scolaire. Or, monsieur n'est pas en mesure de faire cela seul (c'est un dossier un peu technique). Je lui propose de l'aider.

Au-delà de la course contre la montre pour monter ce dossier, il a fallu trouver un médecin généraliste pour Léo afin qu'il puisse remplir le certificat médical. Nous sommes allés à Villeparisis, lieu d'habitation de la famille avant Melun, là où le papa a toujours son médecin traitant. Le rendez-vous a été quelque peu difficile, car le médecin, connaissant peu Léo, a eu du mal à vouloir réaliser cet écrit. Nous avons longuement échangé avec le docteur pour lui expliquer la situation, monsieur était un peu perdu et Léo était braqué et ne voulait pas parler.

Il a fallu passer par le jeu pour le dérider afin qu'il puisse enfin s'exprimer et que le docteur puisse faire un début d'évaluation. Nous avons réussi à monter le dossier et à l'envoyer à temps.

Quelques mois après, Léo est parti en classe verte dans le Jura avec son collège. Lors de l'équipe éducative, il avait été décidé que l'AED accompagnerait Léo. Je lui avais laissé mon numéro en cas de besoin. Lors du séjour, il a tenté de m'appeler, mais n'ayant pas réussi à m'avoir au téléphone. Le lendemain, j'ai effectué ma ritualisation au collège et j'en ai profité pour demander des nouvelles au chef d'établissement. Ce dernier m'informe qu'il y a eu un incident la veille et que Léo a été ingérable, se mettant lui et les autres en danger lors d'une randonnée dans la montagne. Une réunion est programmée pour le retour de la classe verte.

L'année passée, j'avais relancé une demande de suivi en SESSAD et CMPP afin que Léo puisse avoir un accompagnement adapté (tous deux ayant de longues listes d'attente). Lors de ce séjour, Léo a montré des comportements très étranges, mais également de la violence. Les professeurs et l'AED nous rapportent des changements de personnalité, des yeux révulsés et une force décuplée. Avec tous ces éléments d'inquiétude, l'infirmière a contacté le CMPP pour tenter d'accélérer sa prise en charge. Les professionnels du collège, mais également ses camarades étaient inquiets de ces comportements voir en avaient peur. Monsieur et moi-même avons été convoqués par l'infirmière scolaire et le professeur principal. Le papa était sur la défensive, ne comprenant pas ce que l'on pouvait dire du comportement de son fils, s'énervant même, car il semblait estimer que nous lui disons que son fils était « fou ». Le rendez-vous à durer un petit moment, car notre objectif était de trouver un terrain d'entente pour le bien-être de Léo, mais aussi pour que monsieur puisse repartir en ayant des relations apaisées avec les professionnels. Il explique que Léo n'est pas comme ça à la maison, mais pourtant ce dernier me rapporte régulièrement qu'il est puni pour avoir fait des bêtises. Est-ce que monsieur n'ose pas dire que c'est difficile à la maison par peur des conséquences ? C'est une question que nous nous sommes posée avec les professionnels du collège. D'autant plus que quelques jours après le séjour, dans la cour de récréation, Léo a de nouveau eu un épisode particulier avec l'AED. Tous ces événements nous ont questionnés sur l'orientation en SEGPA, mais les démarches étaient déjà lancées et l'envie de Léo trop forte donc nous avons maintenu cela.

Nous avons finalement eu un rendez-vous quelques mois plus tard avec la pédopsychiatre du CMPP. J'ai accompagné Léo et son papa à leur demande. Monsieur ne savait pas vraiment répondre aux questions posées par la professionnelle, notamment concernant les différents services et professionnels qui ont gravité autour de la situation ou bien les dates. Léo, quant à lui, n'a plus eu de problème au collège. J'ai tenté d'expliquer tout ce que je pouvais à la pédopsychiatre, mais cette dernière n'a pas jugé opportun de proposer un suivi régulier à Léo puisque cela « va mieux ». Il peut toutefois prendre rendez-vous quand il en sentira le besoin. À savoir si Léo ou son père sauront se saisir de cette proposition.

Quelques jours avant les vacances scolaires et grâce à l'aide apportée par le professeur d'ULIS, nous avons eu l'information que Léo était accepté en SEGPA, mais dans un autre établissement, car le sien n'accueille pas de SEGPA. Nous avions déjà rendu le dossier d'inscription pour la classe de 4^{ème} mais le lien entre les deux établissements s'est fait rapidement et sans encombre. Léo a donc pu partir deux mois en Algérie avec sa sœur ainsi que sa belle-mère et profiter pleinement de ses vacances. En parallèle, avec son père, nous avons effectué toutes les démarches auprès de la MDPH et du département pour mettre en place le transport scolaire.

Malheureusement, cela a mis plus de temps que cela nous avait été indiqué pour être effectif. Léo s'est donc rendu au collège en transport en commun pendant quelques semaines et monsieur n'était pas rassuré par cela. Mi-octobre, le taxi a été mis en place.

Pour cette année de 4^{ème}, Léo se dit content de son collège et de sa classe. Il a hâte de commencer ses stages de découverte en entreprise et le collège n'a fait remonter aucun problème de comportement. Avec mes collègues, nous avions pu observer un apaisement dans ses rapports avec ses pairs lors d'activité au local. Léo a besoin de se sentir valoriser et lui donner de petites missions lors de ces évènements, comme aider à faire des barbes à papa ou encore être maître du jeu au loto, le responsabilisent et le canalisent. Il y a de réel progrès à tout point de vue et son papa continue d'être en lien dès qu'il a besoin d'aide pour des démarches administratives concernant ses enfants. Aussi, suite au départ de ma collègue, il a été convenu que j'accompagnerais également sa grande sœur, ce qui semble aller à tout le monde. Un seul interlocuteur à l'APAM dans une marée de professionnel.

La situation de Léo démontre bien l'importance du travail en partenariat, mais également de la nécessité d'avoir une relation de confiance avec le jeune et avec sa famille. En effet, la force est qu'ici, nous avons réussi à tous travailler ensemble dans l'intérêt du jeune. Léo est aujourd'hui beaucoup plus apaisé et sa scolarité lui plaît.

Bravo à toi Léo pour ta belle évolution !

Fanny ROUX pour l'équipe éducative

MAYA

Maya, une jeune femme de 18 ans, vit à Melun et est scolarisée au Lycée Simone Signoret à Vaux-le-Pénil. À la rentrée scolaire de 2022, elle a sollicité mon aide pour des questions administratives et familiales. Son parcours a été marqué par des difficultés qui l'ont poussée à chercher de une aide régulière pour sortir de son domicile familial et intégrer un foyer en semi-autonomie. L'objectif principal de cet accompagnement était de permettre à Maya de s'épanouir pleinement, tant sur le plan personnel que scolaire, tout en régularisant sa situation administrative, notamment sa demande de naturalisation. La jeune souhaitait obtenir la nationalité française étant arrivée sur le territoire depuis ses 5 ans.

Maya a grandi dans un environnement familial difficile, ce qui a eu un impact significatif sur sa scolarité et son bien-être. En tant qu'éducateur, ma mission a été de l'aider à naviguer à travers ces défis, en lui offrant un soutien adapté à ses besoins. L'accompagnement que je lui ai proposé visait à lui donner les outils nécessaires pour surmonter ses obstacles et retrouver sa confiance en elle, tout en lui permettant de se concentrer sur ses études et son avenir.

L'accompagnement éducatif de Maya a été marqué par des événements tragiques liés à sa situation familiale. Elle vivait avec sa tante maternelle, dont le mari exerçait des violences physiques. Ce climat de peur et d'insécurité a considérablement affecté sa capacité à suivre correctement sa scolarité. Bien que la famille ait initialement été favorable à l'accompagnement proposé par l'APAM, la situation a rapidement évolué.

Les conflits au domicile avec la tante maternelle et son mari n'ont cessé de croître. Ayant été menacée d'être mise à la porte, la jeune a décidé de fuguer chez une amie à 1h de son domicile. Deux jours après sa fugue, Maya et moi-même, après une longue conversation, avons décidé de porter plainte pour coups et blessures. Cependant, le travail avec la famille n'a jamais pu se mettre en place, en raison des informations alarmantes que Maya m'a rapportées. Mon rôle d'éducateur de prévention s'est avéré complexe et la famille a exprimé son refus que j'interagisse avec elle. De retour chez elle après sa fugue, Maya a subi une pression psychologique intense pour retirer la plainte, ce qu'elle a finalement fait.

Face à ces difficultés, j'ai orienté et accompagné Maya vers la Maison Départementale de la Solidarité pour l'aider à faire une demande de contrat jeune majeur. Malheureusement, cette demande n'a pas été traitée rapidement par la DGAS, entraînant un retard dans la prise en charge. Grâce à un partenariat avec l'assistante sociale de la Maison Départementale de la Solidarité, Maya a pu bénéficier d'un hébergement d'urgence dans un hôtel social pendant plusieurs semaines, le temps de finaliser sa demande.

Cependant, cette situation a eu des conséquences sur sa scolarité. Maya a cessé d'assister aux cours, accumulant un retard important en cette année décisive, celle du baccalauréat.

Les démarches entreprises ont permis de refaire la demande de contrat jeune majeur, qui a finalement été acceptée. Cinq mois après ses 18 ans, Maya a été placée en semi-autonomie dans le nord de la Seine-et-Marne aux Apprentis d'Auteuil. Cet avancement a ravivé sa motivation à retourner en classe, alors qu'elle avait perdu tout espoir.

Au lycée, j'ai maintenu un lien constant avec sa professeure principale et la conseillère principale d'éducation (CPE) pour suivre son évolution. L'obtention de la semi-autonomie a été un tournant décisif pour Maya, lui redonnant confiance en elle et en son avenir scolaire.

Le parcours de Maya illustre les défis auxquels de nombreux jeunes peuvent être confrontés dans des situations similaires. Il met en lumière l'importance d'un soutien adapté et la collaboration entre les différents acteurs sociaux pour aider les jeunes à surmonter leurs difficultés et à s'épanouir.

Kevin MOKALAMBA pour l'équipe éducative

ACTION PARTENARIALE À L'APAM

Partenariat RAPPEL A L'ORDRE

Dans le cadre des actions de prévention de la délinquance juvénile et de l'accompagnement des jeunes en difficulté, un partenariat a été établi avec la mairie de Dammarie-les-Lys, et plus spécifiquement avec le Service Citoyenneté de la Ville. Ce partenariat vise à intégrer la Prévention Spécialisée notamment l'association APAM dans le cadre du dispositif "Rappel à l'ordre" mis en place par l'État. L'objectif est de proposer une réponse préventive et éducative aux jeunes ayant commis des infractions mineures, tout en leur offrant des alternatives à la sanction judiciaire.

La Mairie de Dammarie-les-Lys a pris la décision d'intégrer le dispositif "Rappel à l'ordre" pour offrir une réponse locale aux problématiques rencontrées par les jeunes de la commune. L'adhésion a permis à la municipalité de s'engager dans une dynamique de prévention et d'éducation, en complément des actions judiciaires. Le Service Citoyenneté de la Ville joue un rôle central dans l'orientation des jeunes vers ce dispositif.

Dans cette démarche, la mairie de Dammarie-les-Lys a choisi d'inclure l'APAM comme une alternative au recours à une sanction judiciaire. Ce choix vise à proposer un accompagnement personnalisé, adapté aux situations spécifiques des jeunes, afin de prévenir la récidive et de leur offrir une chance de réinsertion sociale.

Les professionnels de l'APAM interviennent de manière préventive en établissant un suivi individualisé. Ce modèle permet d'offrir une réponse éducative et sociale avant tout recours à des mesures plus contraignantes, favorisant ainsi une approche réparatrice et inclusive.

Depuis le début de cette collaboration en fin d'année 2024, deux jeunes ont été orientés vers le dispositif "Rappel à l'ordre" grâce à l'intervention de Mme Martin, Assistante de Direction du Service Citoyenneté. Ces jeunes ont été pris en charge dans le cadre du programme et ont bénéficié d'un suivi individualisé par les éducateurs du territoire.

Un élément clé qui a facilité l'orientation des jeunes vers ce dispositif est que nous connaissons déjà les jeunes concernés. Grâce à notre présence régulière dans les établissements scolaires et en rue, nous avons pu établir une relation de confiance avec eux.

Cette connaissance préalable des jeunes a grandement facilité leur prise en charge, car ils étaient déjà familiarisés avec notre approche préventive et éducative. Le fait d'avoir une relation de proximité et de confiance avec ces jeunes a permis une meilleure ouverture et une meilleure acceptation de l'accompagnement proposé dans le cadre du dispositif.

Les jeunes concernés ont suivi un parcours éducatif qui leur a permis de prendre conscience des conséquences de leurs actes. Les retours sur ces premières prises en charge sont positifs, et les jeunes ont montré un réel engagement dans leur suivi.

L'adhésion de la mairie de Dammarie-les-Lys au dispositif "Rappel à l'ordre" et l'APAM en tant qu'alternative éducative constituent une démarche novatrice et bénéfique pour les jeunes de la commune. En offrant un accompagnement adapté, la municipalité participe activement à la prévention de la délinquance juvénile et à l'insertion sociale des jeunes en difficulté. Ce partenariat représente un modèle de collaboration entre les services publics et les acteurs locaux pour répondre aux défis contemporains de la jeunesse.

En 2023, l'APAM a sollicité la mairie de Dammarie-les-Lys pour l'orientation d'un jeune vers des Travaux d'Intérêt Général (TIG) dans le cadre d'une alternative éducative. La mairie a immédiatement répondu favorablement à cette demande, validant l'accompagnement de ce jeune dans une démarche de réinsertion sociale. Ce partenariat s'inscrit dans une logique de collaboration gagnant-gagnant, où l'APAM, en tant qu'acteur de la Prévention Spécialisée, propose des solutions éducatives et de réinsertion, tandis que la mairie met à disposition les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces actions sur le terrain. Ensemble, les deux structures œuvrent dans l'intérêt du jeune, en privilégiant une approche préventive et éducative qui évite les sanctions judiciaires tout en favorisant le retour à la citoyenneté active.

Pour l'avenir, il est prévu de renforcer le partenariat avec l'APAM d'élargir le nombre de jeunes orientés vers ce dispositif. L'objectif est d'assurer un suivi encore plus approfondi et de réduire les risques de récidive, tout en permettant à chaque jeune d'avoir une chance de réinsertion.

Ce partenariat avec la mairie de Dammarie-les-Lys, et l'APAM dans le dispositif "Rappel à l'ordre", constitue une avancée importante pour l'accompagnement des jeunes en difficulté. L'objectif est de continuer à développer cette approche préventive, éducative et alternative, en offrant des solutions adaptées aux jeunes, tout en évitant les mesures punitives qui ne répondent pas toujours aux enjeux de réinsertion et de responsabilité sociale.

Charlotte BARO pour l'équipe éducative